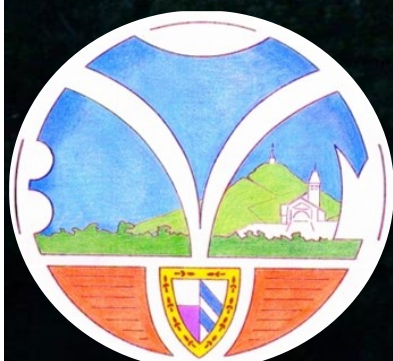


N° 51



**L'Écho de
Beauvoir de Marc**
Bulletin 2020



Je souhaite commencer ces quelques lignes pour dire aux Beauvoisardes et Beauvoisards que je pense beaucoup à eux dans ces périodes difficiles que nous traversons.

Mes pensées vont vers les familles sur le territoire qui sont ou qui ont été affectées par le virus. À Beauvoir nous faisons le maximum pour assister les personnes âgées, pour les aider aux courses alimentaires et produits de 1ère nécessité lors des périodes de confinement.

Je tiens à remercier très sincèrement les 40 bénévoles qui se sont mobilisés pour la confection de masques en tissu en moins de 15 jours. Ce sont plus de 1200 masques qui ont été distribués à la population. « Le bénévolat n'est pas mort à Beauvoir ! » Je regrette de ne pas avoir pu effectuer notre réception de remerciements. Il a été remis un ballotin de chocolats de chez notre boulanger Yannick Gimard à tous nos volontaires.

Une nouvelle équipe municipale a été mise en place le 15 mars 2020. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée lors de ces élections. Elections très compliquées compte-tenu des conditions sanitaires de cette époque.

Merci aux élus qui n'ont pas souhaité se représenter pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacrés à leur commune. Je leur souhaite une bonne continuation dans leur nouvelle vie.

Merci à mes colistiers et nouveaux élus qui viennent de me rejoindre pour l'intérêt qu'ils portent à la vie communale et intercommunale. Je souhaite avec l'équipe municipale poursuivre le travail sur la base de notre programme, mettre toutes nos connaissances et notre détermination au service de notre village et de ses habitants.

Merci à l'ensemble du personnel communal dont je salue les compétences, nous poursuivrons nos efforts pour un service public de proximité moderne et réactif.

Vous savez le fort attachement que je porte avec l'ensemble du conseil municipal au monde associatif. Les nombreuses associations du village jouent un rôle essentiel en faveur du lien social, c'est pourquoi, lors du conseil municipal d'octobre, nous avons pris la décision d'augmenter les subventions car la plupart d'entre elles ont été privées d'activités festives alimentant leur budget. Merci aux présidents d'associations et à leurs équipes pour leur engagement.

En 2020, nous avons eu l'honneur d'accueillir de nouvelles familles, je leur souhaite la bienvenue. En vous installant à Beauvoir, nous espérons que vous trouverez un cadre de

vie agréable et chaleureux. N'hésitez pas à prendre part activement à la vie associative !

Vous pouvez également vous tenir informés sur la vie communale par l'intermédiaire des bulletins municipaux trimestriels, de la page Facebook et du site internet de notre village.

Je suis heureux que l'on puisse entendre à nouveau les cris des enfants dans la cour de l'école. En effet à la rentrée de septembre nous avons été contraints de fermer des classes pour cause de COVID (élèves et enseignants). Je remercie le cabinet d'infirmières de Beauvoir Mmes Cellier et Dupuis pour avoir effectué les tests PCR en urgence.

La commission scolaire a décidé d'équiper les classes de CE1- CE2 et CM1- CM2 de 10 tablettes numériques et d'un tableau numérique pour la classe de maternelle (en accord avec l'académie qui subventionne à 50%).

Cette année nous avons été contraints d'annuler le repas du CCAS qui devait avoir lieu le 18 Novembre 2020, celui-ci a été remplacé par un colis pour les personnes de 70 ans et plus.

Les travaux de fin d'année ont été réalisés :

Entretien et remise en état des appartements de nos locataires.

Entretien et plantation de la butte chemin de la Fontaine en face bâtiment OPAC. Entretien des voiries.

Les travaux du projet aire de jeux pour les enfants doivent débuter au printemps 2021 et le City Park courant de l'année 2021.

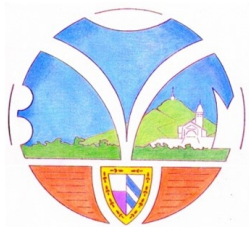
J'ai une pensée particulière pour Monsieur Albert PELLET (Maire honoraire) qui nous a quittés le jour des élections le 15 mars 2020 et Alain COURTOIS ancien conseiller qui nous a quitté pendant le confinement.

A la fin de cette année, c'est avec un plaisir sincère qu'au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une BONNE et HEUREUSE ANNÉE 2021, que la santé, la sérénité, le bonheur, la prospérité, l'espoir soient les ingrédients de projets qui vous tiennent à cœur. Mais vous conviendrez avec moi, que de parler d'avenir et formuler des vœux à une époque aussi tourmentée est devenu compliqué.

En janvier, malheureusement, nous ne pourrons pas vous convier aux traditionnels vœux de la municipalité.

Robert MANDRAND





Sommaire

Le mot du Maire	2
Sommaire	3
Etat civil	4
Documents administratifs et Divers	8
Élections	12
Conseil Municipal	13
<i>Principales délibérations</i>	17
Budget	18
Libre expression	20
Vie communale	
<i>Location salle des fêtes</i>	21
<i>Assistants maternelles</i>	22
<i>Ecole</i>	23
<i>SNU - Aide alimentaire</i>	25
<i>Incivilités</i>	26
<i>Apprenons à connaître nos entreprises</i>	27
<i>Opérations masques</i>	29
<i>Diplômés - Concours photo</i>	30
Urbanisme	
<i>Déclarations préalables</i>	31
<i>Demandes de Permis de construire</i>	32
<i>PLUI</i>	32
<i>Documents d'Urbanisme</i>	33
Commissions	
<i>Communication</i>	34
<i>Scolaire</i>	34
<i>Eau - Assainissement - Voirie</i>	36
<i>CCAS</i>	36
Informations	37
Vie associative	
<i>Liste des associations</i>	43
<i>Agenda manifestations</i>	44
<i>Forum des associations</i>	45
<i>Basket</i>	47

<i>Espoir d'Afrique</i>	48
<i>Comité des fêtes</i>	49
<i>Flash Danse</i>	50
<i>USBR - Foot</i>	52
<i>ACCA</i>	54
<i>CSBB38</i>	54
<i>Amicale des anciens combattants</i>	55
<i>Club de l'Espoir</i>	55
<i>InfoSol</i>	55
<i>Surgélateur</i>	55
<i>Les P'tits Loulous</i>	56
<i>La Chêneraie</i>	56
<i>Maillons tout</i>	57
<i>AppleJacks 38</i>	57
<i>Sou des écoles</i>	58
<i>ASTER</i>	59
<i>APAC Association Patrimoine Art et Culture</i>	60
<i>Relais de la Madone</i>	62
<i>Rando et découverte</i>	63
<i>Don du Sang</i>	64
<i>Cinéma le Saint-Jean</i>	64
<i>Comité paroissial</i>	54
Bièvre Isère Communauté	65
Poésie	69
Temps forts	70
<i>Repas CCAS</i>	70
<i>Cérémonie 19 mars</i>	7
<i>Cérémonie 8 mai</i>	71
<i>CM2</i>	71
<i>Matinée ambroisie</i>	72
<i>100 ans René Janichon</i>	73
<i>Noce d'or et de palissandre</i>	74
<i>La boîte aux lettres du Père Noël</i>	75
Annonces	77

Echo réalisé par la Commission Communication

Photos : Dauphiné Libéré, Associations, Conseil municipal, les participants au concours photos

Naissances



Clémence, Caroline GALLION
le 16 mars 2020
à Vienne (38)



Romane CELARIER
le 20 mars 2020
à Bourgoin-Jallieu (38)

Brayan, Joseph NINKU
le 15 mai 2020
à Bourgoin-Jallieu (38)



Eva, Sandra NINKU
le 15 mai 2020
à Bourgoin-Jallieu (38)



Camille, Michel, Patrick GOURMEL
le 27 mai 2020
à Bourgoin-Jallieu (38)



Méline, Sylvie, Patricia THELU
le 27 juillet 2020
à Vienne (38)



Elina CORNEN
le 16 décembre 2020
à Vienne

Et aussi :

Marsault, Alban, Natasha NICOLAS
le 14 août 2020 à Vienne (38)

Vive les mariés...



Patrick BOUCHON et
Jocelyne LAMBERT

le 16 janvier 2020



Arnaud GAILLARD et
Elise BASA

le 29 août 2020



Jérémy CHAROUD et
Claudine BALLAZ

le 5 septembre 2020



Nicolas ESTEZET et
Lucy FUENTES JIMENEZ

le 29 octobre 2020.

Ils nous ont quittés...



Simone PICHAT
le 5 février 2020



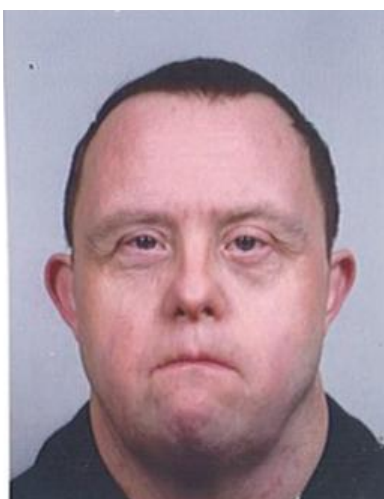
Raymonde BORNE
le 10 février 2020



Albert PELLET
le 15 mars 2020



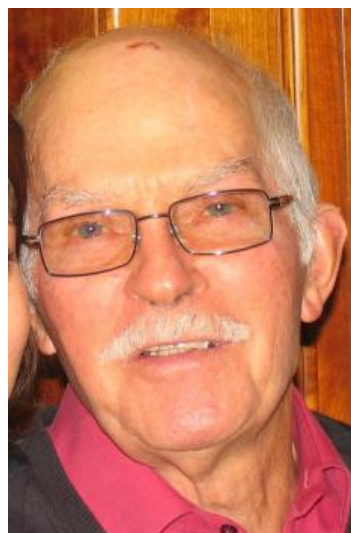
Janine BONNARDOT
le 15 mars 2020



Dominique MARMONNIER
le 10 novembre 2020



Charles LARDIERE
le 24 novembre 2020



André MASSAT
le 2 décembre 2020

Et aussi :

Alain COURTOIS
le 23 avril 2020

Philippe POLGE
le 23 avril 2020 (décès sur la commune)

Hommage à notre maire honoraire Albert Pellet

18 | MARDI 5 MAI 2020 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

LE CARNET

BEAUVOIR-DE-MARC Nécrologie

Albert Pellet

Il luttait farouchement depuis plusieurs années contre la maladie de Parkinson. C'est finalement une infection pulmonaire qui a emporté, dimanche 15 mars à l'hôpital de Vienne, Albert Pellet. C'est également à Vienne qu'il avait vu le jour, le 5 décembre 1932. Il a vécu toute sa jeunesse à Villeneuve-de-Marc, dans la ferme familiale, une ferme de paysans très modestes.

Très jeune, à 14 ans, Albert perd son père, le confrontant à la dureté de l'existence.

Il est appelé sous les drapeaux dans l'artillerie de montagne à Varces le 1^{er} novembre 1953, pendant quinze mois. Il est rappelé le 1^{er} septembre 1955 dans l'artillerie alpine, jusqu'à la fin de l'année. Son statut de soutien de famille l'a heureusement dispensé d'être engagé dans le conflit en Algérie, où était déjà mobilisé son jeune frère Claudius.

Le 1^{er} juin 1957, il épouse Odette. Et rapidement, la même année, un premier garçon voit le jour, Christian, puis un deuxième trois ans plus tard, Patrick, et une belle petite fille cinq ans après, Josiane.

Après deux années compliquées, ballottés entre le travail à la ferme parentale à Villeneuve, à celle des beaux-parents à Moidieu et à l'Unité Hermétique à La Verpillière, Albert et Odette, sans un sou en poche, décident courageusement de démarrer une activité de production laitière et de polyculture à Gassouillière.

Mais rapidement, les contraintes environnementales sur l'élevage des vaches lai-



tières apparaissent, et la production de lait doit être remplacée peu à peu par l'élevage de veaux, activité novatrice à l'époque.

À force de travail, l'exploitation a permis à Albert d'acheter des bâtiments en propriété dans la plaine de Beauvoir-de-Marc, et d'engager ainsi leur première vie de propriétaires.

Albert a d'abord décidé de fonder son élevage de veaux avant de venir vivre avec toute sa famille aux Brosses, dans une belle maison confortable, enfin.

Albert aura été paysan et agriculteur, métier dur, ingrat, souvent mal récompensé, mais métier beau, enrichissant, et qu'il a exercé avec passion.

La maladie de Parkinson est venue mettre une note bien amère au terme de son parcours exemplaire et dévoué à sa famille. En toute conscience de ses capacités envolées, il s'est pourtant battu jusqu'au bout contre cette terrible maladie.

Un combat mené avec Odette, son épouse, admirable de dévouement, dans la dignité et l'abnégation. Ancien maire de la commune, il s'est éteint le jour des élections municipales.

Comme un clin d'œil du destin, Albert nous a quittés le 15 mars 2020, jour des élections municipales. Le confinement qui a suivi a empêché les habitants de Beauvoir qui l'auraient souhaité de l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

Albert a été élu maire de Beauvoir de Marc en 1978 à la suite de Mr. Ernest Eymond-Laritz. Puis il fut chaque fois réélu jusqu'en 2001, date à laquelle il a choisi d'arrêter son engagement public.

Pendant ces 23 ans où il conduisit les affaires de la commune avec 4 équipes différentes, Beauvoir de Marc connut un essor remarquable. Il fut notamment à l'origine de la finalisation de la construction de la salle des fêtes, de l'aménagement de la zone artisanale de La Fontaine et du lotissement des Varilles, de la construction de la mairie, de l'aménagement d'une lagune pour traiter l'assainissement collectif ainsi que de plusieurs tranches de construction de réseau dans le village et différents hameaux. Citons enfin le gymnase et l'école maternelle.

Un engagement municipal bien rempli avec une gestion financière rigoureuse. Parallèlement à son activité municipale, il fut élu vice-président du SIVOM (Syndicat Intercommunal à vocations multiples). Ses interventions mesurées et pertinentes étaient toujours très appréciées car cet homme de la terre ne parlait pas pour ne rien dire. Bref la commune était parée pour faire face à l'avenir.

Albert avait la valeur du travail chevillée au corps, il était d'une grande intégrité et d'une extrême discrétion, il avait aussi de grandes qualités d'écoute et de lucidité.

Albert a beaucoup œuvré pour Beauvoir... qu'il repose en paix. Nous exprimons notre reconnaissance pour ce travail accompli et garderons de lui l'image d'un homme volontaire qui s'est battu pour le village qu'il aimait, avec fierté et efficacité. Sincères condoléances à son épouse, à ses enfants et petits-enfants et à toute sa famille.

BEAUVOIR-DE-MARC

Dépôt de gerbe et hommage au maire honoraire Albert Pellet

Dimanche 7 juin, le conseil municipal, les employés communaux et la famille d'Albert Pellet ont rendu hommage au maire honoraire de la commune, décédé le 15 mars dernier à l'âge de 88 ans.

Après le dépôt d'une coupe de fleurs sur la tombe d'Albert, le maire Robert Mandrand a pris la parole : « Albert, tu étais notre maire honoraire. Nous voulons aujourd'hui te rendre hommage pour avoir été élu maire de notre commune pendant 23 ans. Tu étais une personne discrète, très impliquée dans la vie communale et intercommunale. Tu as su faire évoluer le village pour les associations en mettant à disposition les installations sportives, les écoles par rapport à l'urba-



Le maire Robert Mandrand, le conseil municipal et les employés communaux entourent la famille d'Albert Pellet (en médaillon) afin de lui rendre hommage. Maire de la commune de 1979 à 2001, il est décédé le 15 mars dernier à 88 ans.

nisation raisonnable afin d'alimenter le groupe scolaire. Mais la fatalité a voulu que tu nous quittes le

jour des élections municipales. Albert, ta disparition laisse un grand vide au sein du village. Albert,

repose en paix. Je remercie la famille d'Albert et tous les employés communaux qui ont travaillé sous les

mandats d'Albert, et les conseillers municipaux d'avoir participé à cet hommage. »

Numéros utiles

Noms	Jours d'ouverture	Horaires	Téléphone Adresse mail	Adresse
MAIRIE Beauvoir de Marc	Lundi Mardi Vendredi	13h30 - 17h 8h30 - 11h30 14h - 18h30	04 74 58 78 88 Fax 04 74 31 74 23 contact@beauvoir-de-marc.com	91 chemin de la Fontaine 38440 BEAUVOIR DE MARC
POSTE	Lundi, mercredi, jeudi et vendredi mardi samedi	9h - 12h / 14h - 16h30 9h - 11h30 / 14h30 - 17h 9h - 12h	36 31 04 74 58 18 95	6 rue Hector Berlioz 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
PERCEPTION	Lundi, mardi et Jeudi	9h - 12h / 13h30 - 16h	04 74 20 47 55 t038126@dgfip.finances.gouv.fr	3 bd de Lattre de Tassigny 38260 LA COTE ST ANDRE
CRECHE HALTE-GARDERIE	Lundi au vendredi	7h - 18h30	04 74 59 95 41 farandole@bievre-isere.com	Place Louis Montagnat 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
LUOTHEQUE	Mardi Mercredi	16h - 18h 10h - 12h / 14h - 18h	04 74 20 98 31 06 19 08 68 27 ludotheque@bievre-isere.com	Maison de l'intercommunalité ZAC des basses Echarrières 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
PISCINE	<i>Juillet et Août</i> Mardi au dimanche Fermeture le lundi	10h - 14h / 15h - 19h	04 74 54 79 07	Place Jean Moulin 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
MEDIATHEQUE	Lundi Mercredi Vendredi Samedi	10h - 14h 9h30 - 12h / 14h30 - 18h 16h - 19h 10h - 17h	04 74 56 26 20	Parc Léonard Eymard 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
DECHETTERIE ouverture toute l'année sauf dimanche, lundi matin et jours fériés. Les horaires seront ajustés en fonction des changements horaires de fin octobre et fin mars	<i>Horaires d'été</i> Lundi Mardi au vendredi Samedi <i>Horaires d'hiver</i> Lundi Mardi au vendredi Samedi	14h - 16h 10h - 12h / 14h - 16h 9h - 12h / 14h - 16h 15h - 18h30 10h - 12h / 15h - 18h30 9h - 18h30	04 74 59 79 40	Chemin du Reposu 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

Numéros d'urgence

Pompiers : 18

Secours européens : 112

Gendarmerie : 17 ou 04 74 58 70 17

SAMU : 15

Attention : le SAMU est affecté uniquement aux urgences ou détresses vitales.

Le 0810.15.33.33 est dédié aux conseils médicaux et demandes de visites à domicile d'un médecin en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, de 18h

Gardes médicales et pharmacie : 3915 accessible 24h/24h

ADMR

Contact: Mr Eric TONDEUR

Téléphone 04 74 58 72 55

53 Rue de la République

38440 SAINT JEAN DE BOURNAY



Permanences



ORGANISMES	Assurée par...	Lieu	Jours	Heures
CPAM - Service Prestations		Bâtiment les Ifs (en face de la Poste) Rue Hector Berlioz 38440 Saint Jean de	Mardi	9h - 12 h 13h30 - 16h30
SECOURS CATHOLIQUE	Mme Solange BONNEVIE 04 74 58 33 13 solange-bonnevie@free.fr	Maison des associations salles n° 2 et 3	Petit déjeuner le lundi Accueil le mercredi	8h30 - 10h30 12h - 16h30
CARSAT - Service Retraite Vieillesse Uniquement sur rendez-vous	Agence retraite 09 71 10 39 60	19 avenue du Grand Tissage 38307 BOURGOIN-JALLIEU cedex	Lundi au vendredi	8h - 17h
CARSAT – assistante sociale Uniquement sur rendez-vous	Point d'accueil retraite CPAM 04 74 31 09 07 04 74 59 39 70	156 chemin du battoir		9h30 - 12h00
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)	ram-stjean@bievre-isere.com	Maison de l'intercommunalité, 366 rue Stéphane Hessel 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY	Mardi : permanence uniquement tel. Permanence unique-ment sur RDV Mercredi : accueil et téléphone Vendredi : accueil et téléphone	13h - 18h 18h - 19h 9h - 12h 13h - 16h
Centre Médico-Psychologique Adultes 04 56 58 88 40		70 rue Henry Gérard 38260 LA COTE SAINT ANDRE	Lundi au vendredi	9h - 17h
Mutualité Sociale Agricole des Alpes du Nord	http://www.msa.fr msadocuments.blf @alpesdunord.msa.fr 09 69 36 87 00	5 place Gustave Rivet 38048 GRENOBLE	Lundi au vendredi	8h - 12h 13h - 16h30
CONSEIL GENERAL DE L'ISERE CENTRE MEDICO SOCIAL	Secrétariat 04 26 73 05 00	156 chemin du Battoir 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY		
CAF de l'Isère	08 10 25 38 80	3 rue des Alliés 38051 GRENOBLE		
SOLIHA Solidaire pour l'habitat	08 05 03 00 43	30 avenue du Général Leclerc Bât Antares Espace St Germain 38200 VIENNE		

Pour joindre votre correspondant local de presse du **Dauphiné libéré** : Bernard Guinet. Tél : 07 89 98 94 36.
Mail: b.guinetdl@orange.fr

	Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Délai	Validité	Coût
Déclarations	Reconnaissance anticipée	Mairie du domicile	Pièce d'identité des futurs parents et justificatif de domicile	Quelques jours		Gratuit
	Naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours suivant la naissance	enfant naturel, pièce d'identité et/ou acte de reconnaissance parental enfant légitime, livret de famille et certificat du praticien		3 mois	Gratuit
Extraits	Acte de naissance pour naissance en France	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité ou livret de famille		3 mois	Gratuit
	Naissance pour naissance hors de France	Ministère des Affaires Étrangères Service central d'État Civil 44941 NANTES Cedex	Pièce d'identité ou livret de famille ou par INTERNET www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html	3 mois		Gratuit
	Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité ou livret de famille et date du mariage		3 mois	Gratuit
	Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat de décès			Gratuit
	Casier judiciaire	Service National du Casier Judiciaire BP 1056 44035 NANTES Cedex	Copie du livret de famille ou carte nationale d'identité Française ou sur le site www.cjnb2.justice.gouv.fr	1 mois	3 mois	Gratuit
Duplicata	Livret de famille	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité et date du mariage			Gratuit
Certificat	De vie commune	Mairie du domicile	Pièce d'identité, justificatif du domicile, deux témoins majeurs, non parents entre eux, ni avec les personnes concernées.			Gratuit
	D'hérédité	Auprès des notaires				
RECENSEMENT	Militaires	Mairie du domicile dans le trimestre des 16 ans de l'enfant ou sur service public.fr	Livret de famille et carte nationale d'identité	Quelques jours		
Inscription	Listes électorales	Mairie du domicile ou sur service public.fr	Carte nationale d'identité et justificatif de domicile	Avant le 31/12		Gratuit

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Délai	Validité	Coût
Carte nationale d'identité française	Auprès des mairies de - BOURGOIN-JALLIEU - L'ISLE D'ABEAU - LA COTE ST ANDRE - ROUSSILLON - LA TOUR DU PIN - VIENNE - MALISSOL...	◆ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : l'extrait d'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères 44035 NANTES CEDEX). <u>Si vous possédez un passeport sécurisé (électronique ou biométrique) ou un passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans, cette copie n'est pas utile.</u> ◆ 2 photos d'identité (format 35 X 45 mm) (<i>voir normes passeport ci-dessous</i>) ◆ 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (pour les personnes hébergées, attestation d'hébergement, la copie de la carte d'identité de l'hébergeant) ◆ ancienne carte d'identité (si celle-ci a été perdue ou volée fournir un timbre fiscal de 25 €) ◆ Pour les mineurs : extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents	1 mois	15 ans	Gratuit si présentation de l'ancienne carte
Passeport Biométrique	Auprès des mairies de - BOURGOIN-JALLIEU - L'ISLE D'ABEAU - LA COTE ST ANDRE - ROUSSILLON - LA TOUR DU PIN - VIENNE - MALISSOL...	◆ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : la copie de l'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères – 44035 NANTES CEDEX), si vous ne possédez pas une carte d'identité sécurisée ou si elle est périmée depuis plus de 2 ans. ◆ Timbre fiscal ◆ 2 photos d'identité (format 35 X 45 mm) aux normes ISO/IEC sur fond gris clair ou bleu clair, tête nue, visage face à l'objectif, expression neutre, bouche fermée, lunettes non teintées, sans reflet. ◆ 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (pour les personnes hébergées : une attestation d'hébergement) ◆ Le livret de famille ◆ La carte d'identité du mineur - Pour les mineurs en plus extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents	Se renseigner auprès des mairies habilitées à établir les dossiers	10 ans	Timbre fiscal : Se renseigner auprès des mairies habilitées à établir les dossiers

Carte d'identité - Nouvelles modalités de délivrance

Ces nouvelles modalités permettront de mieux sécuriser la carte nationale d'identité (CNI) dont le format demeure inchangé et qui (sauf en cas de perte) reste gratuite.

Depuis le 21 mars 2017, vous devez vous adresser à l'une des **communes de votre choix équipée des dispositifs de prise d'empreintes**.

Les communes les plus proches de Beauvoir de Marc qui en sont équipées sont les suivantes : Bourgoin -Jallieu, L'Isle d'Abeau, La Côte Saint André, La Tour du Pin, **Malissol**, Villefontaine, Vienne.

La demande de CNI est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport, par une instruction sécurisée et unifiée.

Après l'instruction d'un dossier complet, un message est ensuite adressé au demandeur, sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de sa CNI auprès de la mairie de dépôt du dossier de demande.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne, disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>. Cela permet d'éviter de remplir un dossier papier en guichet et donc de gagner du temps.

Résumé de la démarche simplifiée

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué
- Je m'adresse à l'une de mairies équipées du dispositif de prise d'empreintes
- Je rassemble les pièces justificatives
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Violences familiales



France Victimes 38 APRESS
Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

Accueil et accompagnement des victimes :
 43, rue Victor Hugo
 38 200 VIENNE
 Tel : 04.74.53.58.13
 E-mail : contact@fv38apress.fr

Violences familiales : des numéros d'aide

- **Le 39 19 : Violences Femmes Info**
Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés.
- **Le 119 Allô enfance en danger**
Ouvert 24h/24, 7 jours/7 et gratuit.
- Pour les **personnes violentes 080 19 019 11** Ligne ouverte du lundi au dimanche de 9h à 19h.
Ligne gérée par la **Fédération nationale d'accompagnement des auteurs de violences (Fnacav)**.
Les écoutants : 22 intervenants, psychologues ou spécialistes de la prise en charge des auteurs de violences qui vont pouvoir mettre en lien les appelants avec l'une des 36 structures adhérentes de la Fnacav.

Élections

1^{er} tour des municipales 2020

- Taux de participation : 55,39%
- Votes nuls : 1,33%
- Votes blancs : 1,77%

Robert MANDRAND

CONTINUONS ENSEMBLE 66,67% (292 votes)

- Arlette MIGUET
- Yves BOYET
- Martine COURT
- Frédéric RODRIGUEZ
- Aurélie BROCHUD
- Patrick SERMET
- Mireille ROCHE
- Hervé BOUVIER
- Nicole LE GALL
- Raphaël MOLLARD
- Muriel TEDESCO
- Patrick MARTIN



Isabelle NUEL

POUR BEAUVOIR, UNE ÉQUIPE, DES PROJETS 33,33% (146 votes)

- Isabelle NUEL
- Alain BARDIN

Suite à démission de Mme Isabelle NUEL, c'est Mme Monique BARON qui est élue

Les conseillers municipaux élus au premier tour « entrent en fonction à une date fixée par décret au plus tard au mois de juin 2020, aussitôt que la situation sanitaire le permet »

Les élus de la mandature 2014-2020, et notamment les maires et adjoints, restent en fonction (même si leur liste a été battue au premier tour) jusqu'à l'élection des nouveaux maires et l'installation des nouveaux conseils municipaux.

Municipales 2020 : les conseils municipaux élus au 1^{er} tour on pu s'installer dès le 18 mai

Le gouvernement a donné son feu vert à l'installation des conseils municipaux élus lors du premier tour des élections municipales. Cette installation a eu lieu entre le 18 mai et le 24 mai 2020.

Le **samedi 23 mai 2020** à 10 h a eu lieu à la salle des Fêtes à huis-clos, l'installation du nouveau conseil municipal.



Le maire



Robert Mandrand

Les adjoints



Yves Boyet
1er adjoint

**Voirie, routes,
chemins et bois
Appels d'offres**



Arlette Miguet
2ème adjointe

**Scolaire
Aide sociale
3ème âge
Téléalarmes**



Frédéric Rodriguez
3ème adjoint

**Sports et
relations
associations**



Martine Court
4ème adjointe

**Urbanisme
Communication**



Le Conseil municipal



Robert
MANDRAND

Yves
BOYET

Arlette
MIGUET

Frédéric
RODRIGUEZ

Martine
COURT

Aurélié
BROCHUD

Raphaël
MOLLARD

Patrick
SERMET

Muriel
TEDESCO

Mireille
ROCHE

Patrick
MARTIN

Hervé
BOUVIER

Monique
BARON

Nicole
LE GALL

Alain
BARDIN

Les commissions municipales

Nom de la commission communale	Vice président	Membres de la commission
Scolaire et garderie	Arlette MIGUET	Robert MANDRAND Martine COURT Patrick MARTIN Monique BARON
Bâtiments communaux et urbanisme	Martine COURT	Robert MANDRAND Yves BOYET Frédéric RODRIGUEZ Patrick SERMET Alain BARDIN
Environnement - Agriculture et lutte contre les nuisances	Patrick SERMET	Robert MANDRAND Hervé BOUVIER Alain BARDIN
Sport et relations avec les associations	Frédéric RODRIGUEZ	Robert MANDRAND Yves BOYET Auréli BROCHUD Monique BARON
Aide sociale - A.D.M.R.	Arlette MIGUET	Robert MANDRAND Muriel TEDESCO Mireille ROCHE Nicole LE GALL
		Michèle LAUVERNIER Agathe SEGADO Sylvie ALONSO Christiane MOIROU Anne-Laure HARO
Délégués téléalarme		Arlette MIGUET Nicole LE GALL
Finances	Mireille ROCHE	Robert MANDRAND Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ Arlette MIGUET Yves BOYET Monique BARON
Bulletin communal, Information et communication, site internet	Martine COURT	Arlette MIGUET Robert MANDRAND Mireille ROCHE Frédéric RODRIGUEZ Patrick MARTIN
Voirie (route, chemins et bois), Sécurité routière et sécurité aux personnes, signalétique	Yves BOYET	Robert MANDRAND Patrick SERMET Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ Raphaël MOLLARD Patrick MARTIN Alain BARDIN Raphaël MOLLARD Hervé BOUVIER
Culture, mise en valeur du patrimoine, fleurissement du village concours des maisons fleuries	Mireille ROCHE	Muriel TEDESCO Nicole LE GALL
Commission d'appel d'offres	Robert MANDRAND	<u>Titulaires :</u> Yves BOYET Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ <u>Suppléant :</u> Raphaël MOLLARD
Relation avec le personnel	Robert MANDRAND	Martine COURT Yves BOYET Monique BARO Hervé BOUVIER Auréli BROCHUD
Commission jeunesse et conseil municipal d'enfants	Arlette MIGUET	Robert MANDRAND Martine COURT Nicole LE GALL Mireille ROCHE Muriel TEDESCO

Bièvre Isère Communauté

Conseillers communautaires

Rober MANDRAND	Titulaire
Arlette MIGUET	Suppléante

Nom de la commission communautaire	Délégué
Économie, Commerce, Artisanat, Plan de Relance, Agriculture, Circuits courts, Tourisme et Patrimoine, ESS (Économie Sociale et Solidaire - Volet Économie)	Patrick MARTIN
Administration Générale et Ressources Humaines, Commande Publique, Finances et Prospection Financière, Mutualisation	Mireille ROCHE
Aménagement du Territoire, Urbanisme, Habitat et Logement	Martine COURT
Transition écologique, Mobilités, Environnement, Forêt, Chasse et Pêche, Cycle de l'Eau, Biodiversité	Patrick SERMET
Petite enfance, Enfance et Jeunesse, Solidarités, Proximité, Seniors, Santé, Famille, ESS (Économie Sociale et Solidaire - Volet Social)	Arlette MIGUET
Culture, Lecture publique, Festivals	Aurélie BROCHUD
Sports, Équipements sportifs et Vie Associative	Frédéric RODRIGUEZ
Eau potable, Assainissement, Collecte et Valorisation des Déchets, Écogestes	Yves BOYET
Travaux, Maintenance des bâtiments et Sécurité, Aménagement Numérique, Système d'information	Raphaël MOLLARD

Nos projets 2021

Pour l'année 2021 nous avons décidé avec l'ensemble du conseil de réaliser une **aire de jeux** et un terrain multisport « **City Park** ». Après avoir contacté plusieurs entreprises nous avons retenu une entreprise locale (fabricant et installateur) « made in France » sur la commune de Vinay (38).

Le projet se déroulera en 2 étapes :

- l'aire de jeux qui sera située près des écoles devrait voir le jour au cours du 1er trimestre 2021. Cette aire de jeux d'une surface de 138 m² se composera de différents jeux pour des enfants de 3 à 11 ans.
- La suite du projet sera le terrain multisport de 200 m² pour les adolescents et jeunes adultes et qui sera situé près du gymnase

Suite aux délibérations le conseil municipal a validé ces projets, les dossiers de subventions vont être finalisés et les travaux débuteront dès les validations de ces subventions.

Ces projets qui étaient attendus depuis longtemps amélioreront le cadre de vie et l'attractivité de notre village auprès des plus jeunes générations.

Principales délibérations 2020

Février 2020

- Compte administratif 2019 - Budget général
- Délibération approuvant le compte de gestion du budget communal
- Titularisation de Mme Fabienne Thiollier
- Application du régime forestier sur 3 parcelles communales
- Tarifs coupes de bois
- Convention de servitude ENEDIS chemin de la Fontaine et ZA la Fontaine
- Attribution d'une rémunération à une stagiaire
- Demandes de subvention

Mai 2020

- Élection du maire
- Délibération procédant à la création des postes d'adjoints
- Élection des adjoints au maire (commune de 1000 habitants et plus)
- Commissions municipales. Désignation des membres

Juin 2020

- Délibération pour le versement des indemnités de fonctions au Maire
- Délibération pour le versement des indemnités de fonctions aux adjoints au Maire
- Vote du taux des taxes d'habitation, foncière (bâti) et foncière (non-bâti)
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice précédent du budget général
- Vote du budget général 2020
- Désignation des délégués au syndicat Territoire d'Énergie Isère (TE38)
- Désignation des délégués au SIRCAT
- Désignation des délégués à la Mission Locale Isère Rhodanienne
- Autorisation pour le recrutement d'agents occasionnels
- Modulation du loyer des P'tits loulous en raison du confinement

Juillet 2020

- Commission communale des Impôts directs (CCID). Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres
- Réforme électorale : composition de la commission de contrôle de la liste électorale
- Renouvellement de la convention de mise à disposition avec l'association assurant la gestion de la Maison des Assistantes Maternelles (MAM)

- Renouvellement du contrat à durée déterminée de Mme Amandine PELLET
- Désignation d'un représentant au comité de bassin du SIRRA
- Tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2020-2021
- Tarifs de la garderie périscolaire pour l'année 2020-2021
- Remplacement des projecteurs de l'Eglise par des LED
- Demande d'hononariat pour Alain Pichat, Maire de 2001 à 2020

Septembre 2020

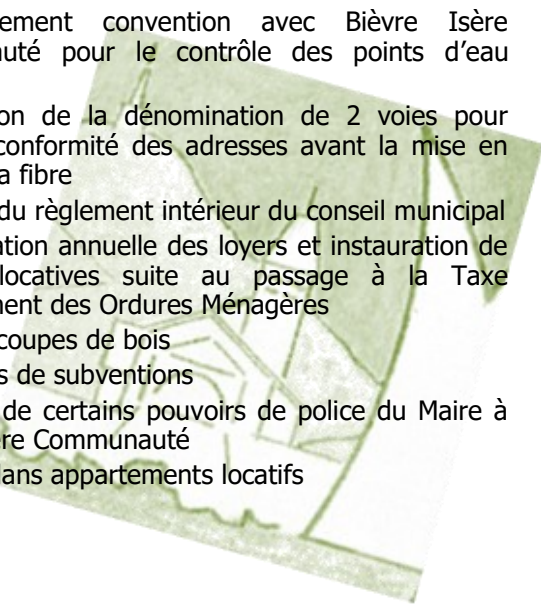
- Commission communale des Impôts directs (CCID)
- Délibération complémentaire fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres
- Désignation des représentants aux commissions communautaires thématiques
- Délégation au Maire en matière de marchés publics, accords-cadres, avenants

Octobre 2020

- Montant des subventions accordées aux associations pour la saison 2020-2021
- Projet de délibération pour la compétence : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- Convention de fourrière pour la garde des chiens errants ou en état de divagation
- Résiliation d'un contrat de bail à ferme avec Mr Alain Bardin et autorisation de conclure un bail à ferme avec un repreneur
- Modulation du loyer des P'tits Loulous en raison de la crise sanitaire

Novembre 2020

- Renouvellement convention avec Bièvre Isère Communauté pour le contrôle des points d'eau incendie
- Modification de la dénomination de 2 voies pour mise en conformité des adresses avant la mise en place de la fibre
- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal
- Revalorisation annuelle des loyers et instauration de charges locatives suite au passage à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- Tarif des coupes de bois
- Demandes de subventions
- Transfert de certains pouvoirs de police du Maire à Bièvre Isère Communauté
- Travaux dans appartements locatifs



Primitif 2020

Le budget primitif 2020 pour la section de fonctionnement s'équilibre à 614 705 €

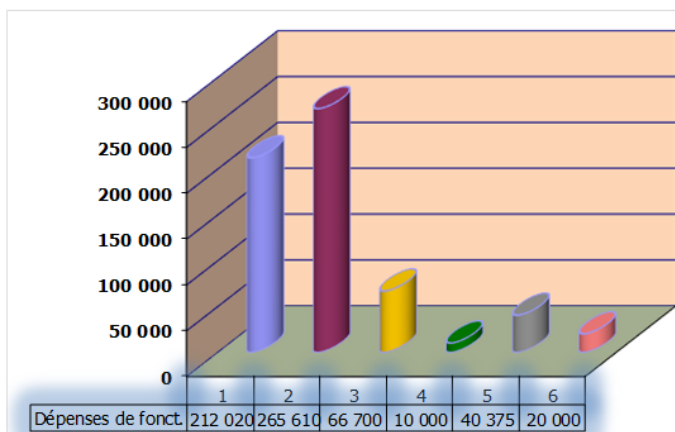
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Si l'on fait la comparaison avec le budget d'un ménage, les dépenses de fonctionnement correspondent aux achats courants qui permettent de vivre tout au long de l'année : loyers de l'habitation ou intérêts des emprunts, factures d'électricité et d'eau, achats de denrées alimentaires et de carburant, assurances, salaires de l'assistante maternelle, réparations de plomberie défectueuse, épargne, etc ...

Pour la Commune, c'est pratiquement semblable : charges à caractère général, salaires des agents communaux, subventions et charges financières sont les principaux postes de dépenses.

Ainsi pour 2020, voici la manière dont elles se répartissent :

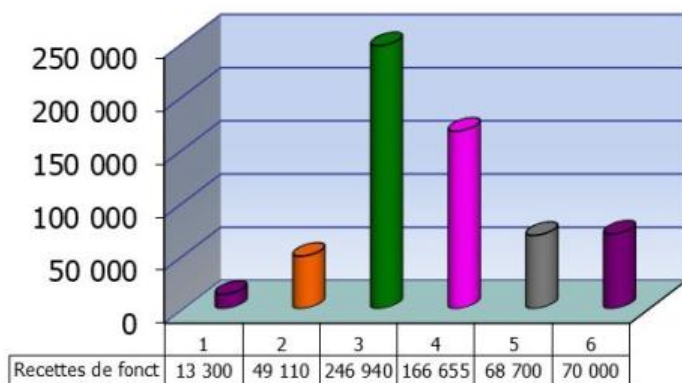
Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



- 1 **Charges à caractère général = 212 020 €** (dont entretien des bâtiments et matériels, espaces verts, achat de fournitures, fonctionnement école, cantine scolaire, garderie, électricité, téléphone, carburant...)
- 2 **Charges de personnel = 265 610 €** (dont salaires, charges sociales, assurance du personnel, formation,...)
- 3 **Autres charges de gestion courante = 66 700 €** (dont subventions versées aux associations, indemnités élus, aide au fonctionnement collèges, divers syndicats...)
- 4 **Charges financières = 10 000 €** (intérêts des emprunts)
- 5 **Virement à la section d'investissement = 40 375 €**
- 6 **Dépenses imprévues de fonctionnement = 20 000 €**

Répartition des recettes réelles de fonctionnement

De même pour un foyer, les recettes de fonctionnement vont correspondre au salaire, aux allocations familiales, à l'argent qui figure sur le compte bancaire. Il s'agit de recettes courantes et régulières d'une année sur l'autre.



- 1 **Atténuation de charges = 13 300 €** Indemnités journalières agents en congés maladie ou accident du travail...)
- 2 **Produits des services = 49 110 €** dont vente coupes de bois, cantine et garderie périscolaire, redevance ERDF : reversement d'une partie des taxes payées par les consommateurs...)
- 3 **Impôts et taxes = 246 940 €** (dont produits fiscaux, taxes pylônes électriques, taxe sur l'électricité, droits de mutation...)
- 4 **Dotations et participations = 166 655 €** (dont produits fiscaux, taxes pylônes électriques, taxe sur l'électricité, droits de mutation...)
- 5 **Autres produits de gestion courante = 68 700 €** (dont location salle des fêtes, location appartements communaux, bâtiment industriel ...)
- 6 **Résultat de fonctionnement 2019, reporté = 70 000 €**

Au budget prévisionnel 2020, la section d'investissement s'équilibre à 631 400 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principaux programmes d'investissement réalisés ou en cours de réalisation en 2020 :

Achat de matériel : 7 338,34 € TTC

- Achat d'une benne pour le camion et s'un grappin pour le tracteur : 3 672,00 €
- Matériel informatique pour l'école : 1 516,00 €
- Ordinateur secrétariat de mairie : 1 362,00 €
- Matériel de sport pour l'école et le périscolaire : 788,34 €

Bâtiments communaux : 6 870,00 € TTC

- Installation d'un garde corps vers l'église : 6 870,00 €

Electrification rurale : 2 483,80 € TTC

- Installation d'un mât d'éclairage public chemin des granges/RD 53b et chemin de chasse : 2 483,80 €

Voirie : 2 076,00 € TTC

- Réalisation d'une tranchée au Colombier et arrachage de souches aux Bruyères : 2 076,00 €

Toutes ces opérations réalisées au cours de l'année 2020 sont financées sans emprunt.

L'état de la dette de la Commune au 1er janvier 2020, s'élève à 251 589,50 € (capital restant dû). L'ensemble des emprunts seront soldés d'ici à 2030.

Il se décompose ainsi :

- Bâtiment industriel 73 085,87 € soldé en 2022
- École primaire 178 503,63 € soldé en 2030

Les recettes d'Investissement correspondent à l'échelle d'un ménage à des recettes exceptionnelles : un héritage, un capital placé sur un livret A, etc ... pour une Commune ces recettes d'investissement se composent en majeure partie de l'autofinancement, de la récupération d'une partie de la TVA payée sur les dépenses d'investissement antérieures, de la taxe d'aménagement (taxe applicable lors de tout aménagement créant de la surface plancher), de subventions de l'Etat, du Département ou de la Région lors de la réalisation de gros investissements ou de la vente de biens.

Budget du Centre Communal d'Action Sociale :

Depuis le 1er janvier 2016, il n'y a plus de budget spécifique pour le **C.C.A.S.**, néanmoins les dépenses et les recettes afférentes à cette structure sont intégrées dans le budget général.

Le **C.C.A.S.** contribue donc toujours à venir en aide aux personnes en situation précaire.

Depuis le 1er janvier 2020, **Bièvre Isère Communauté** a pris la **compétence assainissement collectif**, nous n'avons donc plus de budget assainissement, mais nous **avons récupéré la compétence voirie**.



Formations des élus

Les élus se sont formés, parfois en visioconférence.

Martine Court	28 janvier 2020
Robert Mandrand	28 janvier 2020
Isabelle Nuel	30 janvier 2020

Martine Court	3 juin 2020
Frédéric Rodriguez	24 juillet 2020

Aurélie Brochud	8 septembre 2020
Nicole Le Gall	8 septembre 2020
Patrick Martin	8 septembre 2020

Formation conférence « La loi de finances 2020 »
Formation conférence « La loi de finances 2020 »
Formation conférence « La loi de finances 2020 »

« Initiation à l'urbanisme »
« La prise de parole en public »

« Le nouvel élu » Niveau 1
« Le nouvel élu » Niveau 1
« Le nouvel élu » Niveau 1

Le mot de l'opposition

Nous avons été, Alain Bardin et Isabelle Nuel, élus sur la liste électorale « **Ensemble aménageons l'avenir** », avec plus de 30% des voix.

Nous remercions Isabelle pour son engagement indéfectible pour l'intérêt de la commune.

Il y a 12 ans, elle a accepté la demande d'Alain Pichat de faire partie de sa liste lors de la bataille du CFAL (contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise).

En 2014, Isabelle a décliné l'invitation du maire de repartir sur sa liste et a préféré monter sa propre liste « **agir ensemble à vos côtés** », n'adhérant pas au fonctionnement du conseil municipal.

Enfin dernièrement, elle a monté une liste afin que les Beauvoisards aient un choix comme dans toute démocratie. Cette liste devait entre autres, permettre à une opposition de se construire sur le long terme avec des formations pour les élus, avec une vision de la commune active au cœur de l'intercommunalité.

Elle s'est battue contre le remblaiement illégal de la carrière des Charpenne et la nécessité de mettre à niveau l'assainissement collectif.

Isabelle a choisi « de passer la main », comme convenu avec ses colistiers que nous remercions également pour leur participation, leurs idées nouvelles...

C'est ainsi que dans l'ordre de la liste, Monique Baron l'a logiquement remplacée en tant qu'élue.

Merci Isabelle pour ta connaissance approfondie des dossiers, ta persévérance pendant ces 12 ans et le temps passé bénévolement pour le bien de tous.

Nous souhaitons travailler en étroite collaboration avec le nouveau conseil composé de 9 nouveaux élus.

Celui-ci prend progressivement ses marques.

Nous sommes solidaires de la mise en place programmée d'un espace jeux pour les enfants et les ados.

Les compétences de Bièvre Isère Communauté sont de plus en plus étendues tant au niveau de l'eau potable, de l'assainissement, des déchets, de certains équipements sportifs, de l'économie, de l'urbanisme etc... Nous avons toujours défendu l'appartenance à Bièvre Isère Communauté comme entité rurale au cœur du département.

Nous ne comprenons pas que le maire ait refusé nos demandes pour représenter la commune dans les commissions de Bièvre Isère alors qu'au dernier mandat, nous avons représenté la commune dans 3 commissions (Economie, Finances et Assainissement).

Actuellement, le Conseil travaille dans un contexte particulier, lié aux précautions sanitaires. La vie en collectivité est limitée et perturbante sur de nombreux aspects. Dans cette expérience nouvelle qu'est le confinement, nous prenons pleinement conscience de l'importance des structures qui nous permettent de mieux vivre ensemble : les associations, l'école, le sport, les commerces, les services publics, la religion, les voisins, la famille etc...

Une pensée aux personnes confrontées à des soucis de santé, d'isolement, de deuil. Nous espérons un printemps plus collectif et plus serein.

Nous vous souhaitons une agréable fin d'année et vous adressons tous nos meilleurs vœux.

Alain Bardin

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Période	Salle louée	Nombre de jours	Tarifs
UTILISATEURS BEAUVOISARDS	Grande salle	1	170 €
Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars Et du 1^{er} novembre au 31 décembre (chauffage inclus)	2		230 €
	Nettoyage		100 €
	Cautiion		380 €
	Petite salle	1	110 €
	Nettoyage		40 €
	Cautiion		380 €
Du 02 mars au 31 octobre	Grande salle	1	120 €
	2		180 €
	Nettoyage		100 €
	Cautiion		380 €
	Petite salle	1	60 €
	Nettoyage		40 €
	Cautiion		380 €
UTILISATEURS DU CANTON	Grande salle	1	550 €
Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars Et du 1^{er} novembre au 31 décembre (chauffage inclus)	2		750 €
	Nettoyage		150 €
	Cautiion		380 €
	Petite salle	1	180 €
	Nettoyage		70 €
	Cautiion		380 €
Du 02 mars au 31 octobre	Grande salle	1	500 €
	2		700 €
	Nettoyage		150 €
	Cautiion		380 €
	Petite salle	1	130 €
	Nettoyage		70 €
	Cautiion		380 €

Les associations Beauvoisardes bénéficient de **2 locations gratuites par an**, seul le nettoyage est dû.
Si le chauffage est demandé en dehors des périodes indiquées un supplément de **50 €** sera demandé.

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET/OU FAMILIAL(E)S AGREE(E)S Beauvoir de Marc

M : Maternel

F : Familial

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET/ OU FAMILIAL(E)S	ADRESSE	Type d'agrément Capacité d'accueil
BARRET (ROSSI) Laurence Tél. 04 74 59 74 09 Mail : laurencebarret20092@hotmail.fr	305 chemin du Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
BEDJEGUELAL (AMARA) Karima Tél. 04 74 58 89 27 Mail : moussa.bedjeguelal@orange.fr	227 chemin des Granges 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 5M
MAISON des ASSISTANTES MATERNELLES « Les p'tits Loulous » Tél. 06 58 02 22 61 Mail: lesptitsloulousmam@gmail.com • HENRIQUES LOPES (DECROO) Nadège Tél. 06 59 58 47 43 • COUTURIER Sophie Tél. 06 25 65 05 48 chouchou.booby.g@gmail.com • JANSON Gwendoline • Tél. 06 03 07 32 81	27 chemin de la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M
CLAVE Caroline Tél. 06 02 71 61 10 Mail : egyptland@hotmail.fr	27 chemin de la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
GRAND (IMBERT) Stéphanie Tél. 06 85 17 94 44 ou 04 74 58 44 91 Mail : stephanie.grand@neuf.fr	277 B chemin des Granges 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 6M
LIAUD Béatrice Tél. 06 52 84 21 33	56 chemin de Chante Perdrix 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
MASSEBOEUF Sophie Tél. 07 68 32 89 86 Mail : masseboeufsophie@gmail.com	98 impasse Bourvilan 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
OLAGNON Perrine Tél. 07 86 25 43 00 Lail : pprosand@hotmail.com	Chasse 38440 Beauvoir de Marc	
PERRON CABUS Laure Tél. 07 78 67 62 19 Mail : l.perroncabus@free.fr	1 lotissement les Varilles 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
ROMANI (CHAVAS) Magalie Tél. 06 89 84 13 57	26 lotissement les Varilles 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
SCHABO Dominique Tél. 06 88 26 56 62 Mail : dominique.schabo@orange.fr	1010 chemin de la Saunière Le Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
SCHABO (GUILLOT) Sylvie Tél. 06 81 41 52 49 Mail : sylvie.schabo@orange.fr	1010 chemin de la Saunière Le Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 5M

Ecole - Année scolaire 2020 - 2021

Le jour de la rentrée, une nouvelle équipe enseignante était présente à l'école primaire de Beauvoir de Marc pour accueillir les **101 élèves**.

Cette année, l'école est toujours composée de 4 classes : Mme Eve Buisson Rousset a en charge, avec Mme Florence Chastel, les élèves de la classe de PS-MS. Mme Ghislaine Chollier s'occupe des élèves de GS-CP avec Madame Isabelle Leméry. Madame Caroline Berland a en charge les élèves de la classe de CE1-CE2 et assure aussi le poste de directrice. Madame Lisa Blain assure la classe de CE1-CE2 les jeudis, jour de décharge de la directrice. Madame Delphine Pons de Vincent a en charge les élèves de la classe de CM1-CM2. Mme Mariange BARD est la remplaçante rattachée à l'école.

Cette année, le projet d'école est reconduit ; il se décompose en 4 axes :

Les mathématiques, le parcours éducatif, la prise en charge de la difficulté scolaire et les relations avec les familles.

Les classes de l'école vont donc continuer à réinvestir le travail en mathématiques accompli les années passées avec les conseillers pédagogiques et suivront cette année une formation sur la résolution de problèmes.

En ce qui concerne le **parcours éducatif**, il est axé sur le **parcours artistique** : les élèves proposeront un chant commun à toute l'école lors du défilé du carnaval. Il est aussi axé sur le **parcours citoyen** avec l'objectif d'améliorer le climat scolaire et la gestion des conflits.

Cette année, l'équipe pédagogique de Beauvoir de Marc axe le projet d'école sur l'environnement **et le développement durable** en mettant en place deux grandes actions : la création d'un **jardin pédagogique commun de la PS au CM2** avec la mise en place du compost d'une part et un travail sur la gestion et la **réduction des déchets** dans l'école d'autre part. Ce travail va être mis en place tout au long de l'année, en collaboration avec la mairie, les parents et d'autres partenaires locaux.

L'objectif étant d'aider les élèves à comprendre, à développer des compétences dans la défense et l'amélioration de l'environnement pour les générations présentes et futures. L'objectif est de pérenniser ce travail sur les années à venir.

Dans le cadre de ce projet, les élèves de PS-MS et GS-CP participeront à la représentation d'une **fable écologique** de la compagnie « Les trois chardons » intitulée « **Lucie et Malo** ».

Les élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2 participeront à une intervention de « **planète mômes** » sur l'eau et le cycle de l'eau.

Une **sortie dans le Vercors** pour visiter le jardin des fontaines pétifiantes est prévue pour toute l'école le 03 juin 2021.

L'équipe pédagogique met tout en place pour **la prise en charge de la difficulté scolaire** avec les activités pédagogiques complémentaires proposées aux élèves rencontrant des difficultés avec une attention particulière portée à la lecture et l'acquisition des fondamentaux.

L'équipe enseignante met en place dans sa classe la différenciation pour aider les élèves qui rencontrent des difficultés. Ils pourront aussi proposer la mise en place d'un **PPRE (plan personnalisé de réussite éducative)** pour les élèves rencontrant des difficultés passagères sur une ou plusieurs compétences ou un **PAP (plan d'accompagnement personnalisé)** pour les enfants présentant des troubles des apprentissages nécessitant des aménagements pédagogiques.

L'équipe enseignante porte une attention particulière à **la relation avec les familles**. Ainsi, plusieurs actions sont mises en place pour créer une relation avec les familles et établir un climat serein et de confiance entre les enseignants, l'école et les élèves.

Toutes les classes de l'école utilisent l'application « **klassroom** » pour communiquer et faciliter les échanges. Si le contexte sanitaire le permet, les parents pourront être amenés à encadrer avec l'équipe des ateliers décroisonnés de la PS au CM2.

Si la situation sanitaire actuelle s'améliore, l'école souhaite reconduire la **soirée jeux/pizza** cette année. Une soirée durant laquelle les parents seront amenés à partager un moment ludique avec l'équipe pédagogique et les élèves.

Les parents peuvent trouver des outils et des ressources pour mieux comprendre l'école et renforcer le lien entre les différents acteurs de la réussite des élèves sur le site :

<https://mallettedesparents.education.gouv.fr>

Nous espérons aussi pouvoir vous retrouver en fin d'année pour le **courseton organisé** avec tous les élèves de la PS au CM2 et pour la fête de l'école.

D'autres actions seront menées par l'école (vente des photos de classe, des chocolats,...), le Sou des écoles proposera des nouveautés cette année pour permettre de récolter des fonds pour tous nos projets et nos sorties. Les élèves et l'équipe enseignante comptent sur vous !



Les parents délégués

« **Les Délégués de Parents** » sont le lien entre les Familles, l'École et la Mairie.

Notre rôle de médiateur nous oblige à prendre en compte et faire remonter les remarques et questions de chacun, rediriger vers les bons intervenants afin de trouver réponses et solutions, toujours dans le but d'assurer le bien-être de nos enfants durant leur scolarité à l'École de Beauvoir de Marc.

Vous aurez sûrement remarqué le travail effectué par notre précédente équipe 2019 - 2020, lors des difficultés de remplacements des Enseignants.

Avec le soutien de l'École et de la Mairie nous avons fait tourner une pétition qui avait été largement soutenue (encore merci à tous !), afin d'aller jusqu'à l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, pour avoir des réponses et trouver des solutions.

Malheureusement, les remplacements venant d'être stabilisés, le confinement lié à la COVID-19 est alors tombé...

Malgré les difficultés de mise en place de l'École en distanciel, tout le monde est resté mobilisé afin d'assurer une continuité scolaire pour nos enfants !

La nouvelle année scolaire ayant pu démarrer, une nouvelle équipe de Délégués de Parents vient d'être élue. Un grand merci à tous pour votre participation et votre soutien !

Voici le trombinoscope de la nouvelle équipe, n'hésitez pas à nous contacter en direct, via la boîte aux lettres côté primaire

ou par mail : parentsdelegues38@gmail.com

Cordialement,

L'Équipe DP.

TROMBINOSCOPE DES PARENTS DELEGUES ANNEE SCOLAIRE 2020 2021			
4 titulaires			
			
Séverine BLANC CM2	Christine BOUCHUT CE2 - CP	Domenica GATTO CM2	Claire MICHELUTTI CP
5 suppléantes			
			
Florence BARON CE2 - CP	Coralie BERTA DOUAUD GS	Florence CLAIN CE2	
			
Anggie MARIE-JOSEPH MS	Perrine OLAGNON GS		

SNU

La commune a récemment signé un contrat d'engagement en mission d'intérêt général (la MIG) du service national universel (le SNU) ; il s'agit d'une mission qui consiste à faire 84 heures d'intérêt général sur 10 mois dans différentes structures de la commune .

Nous vous avons présenté Cassandra Rossi, 16 ans qui habite à Beauvoir de Marc. Elle est actuellement en 1ère en option santé et social au lycée Saint-Charles à Vienne. Cassandra a déjà participé :

- au forum des associations
- à l'aide alimentaire les 3 ABI à La Côte-Saint-André sur un après-midi
- À la distribution des colis avec le CCAS

Elle se proposait de rencontrer des personnes âgées du village, d'aller les voir pour discuter, faire des jeux, pour leur tenir compagnie.

Mais vu le contexte elle se propose de prendre contact



avec nos aînés par téléphone, de prendre des nouvelles de leur demander s'ils ont besoin de faire leurs courses et de garder un lien avec nos habitants. C'est une de ses initiatives et nous avons approuvé son projet. Nous espérons qu'elle aura un bon accueil de votre part.

Elle a comme projet en lien avec les associations de faire des matinées de formation pour l'utilisation du défibrillateur. Ce sera mis en place en 2021 .

Aide alimentaire

Comme expliqué dans le dernier bulletin, l'aide alimentaire les **3 ABI** a ouvert à Saint-Jean-de-Bournay depuis le mardi 20 octobre 2020 dans un local de Bièvre Isère Zac Basses Echarrières, 366 rue Stéphane Hessel.

La demande devient plus importante et nous essayons de trouver un local plus grand. Les permanences ont lieu tous les mardis à 16h pour la distribution.

L'association lance un appel aux commerces de proximité autour de Saint-Jean-de-Bournay pour subvenir aux besoins alimentaires. Elle recherche aussi en priorité des chauffeurs , et les bénévoles sont les bienvenus.

Pour bénéficier de l'aide alimentaire il faut faire partie des communes inscrites à l'aide alimentaire.

Pour tous renseignements, contacter le bureau des 3 Abi au 04 37 04 30 61 ou bureau@3abi.fr

La commune s'investit à la banque alimentaire. Nos bénévoles :

Arlette Miguet et Agathe Segado, titulaires

Nicole Le Gall et Christiane Moiroud, suppléantes

A aussi participé Stéphanie Martin... et tous les bénévoles sont les bienvenus.

Contacter Arlette Miguet ou la mairie

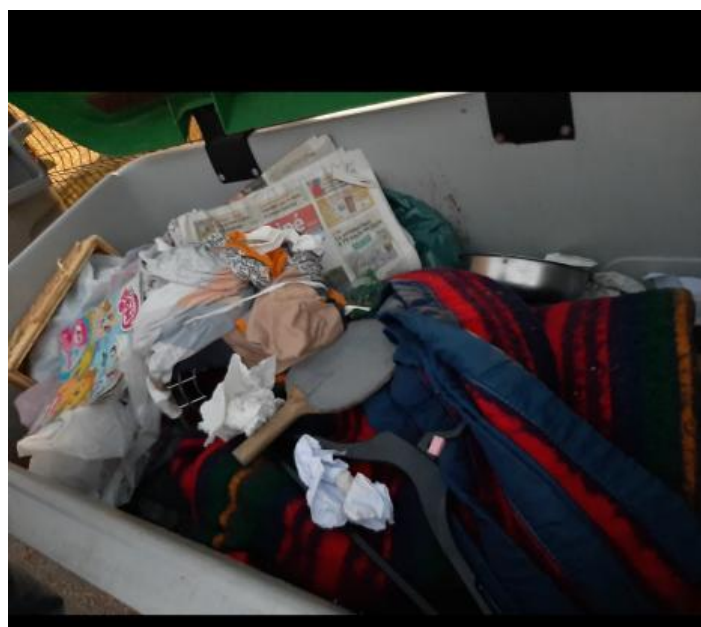


Incivilités

Poubelles salle des fêtes

Chaque lundi les employés communaux trouvent devant les poubelles de la salle des fêtes des détritits en tout genre qu'ils doivent emmener à la déchetterie.

Seules les ordures ménagères sont autorisées dans ces poubelles. Pour le reste, la déchetterie de St Jean de Bournay est ouverte.



Déchets dans la nature

Maintenant, les déchets sont jetés sur le bord des routes, le long de la rivière...

Cet état de choses est intolérable. Nous ne pouvons pas laisser notre environnement se dégrader de la sorte.

Pour les poubelles de la salle des fêtes l'étude de pose de caméras est en cours.



Apprenons à connaître nos petites entreprises...



Habitant de Beauvoir de Marc, très actif au sein de mon village, et fort de mes différentes expériences professionnelles dans des entreprises de la région, c'est tout naturellement que depuis plus de 3 ans j'ai créé ma société, afin de réaliser des projets en électricité et climatisation pour particuliers ou entreprises.

Ayant tous les diplômes nécessaires à mon activité, toutes les qualifications requises ainsi que de nombreuses expériences, je peux mettre en action mon savoir-faire pour vos différents projets :

- Électricité neuf ou rénovation, dépannage.
- Climatisation installation, entretien, dépannage.
- Domotique (lumière, volet roulant, chauffage connectés...)

Je reste disponible pour venir vous rencontrer

A bientôt

David Rossi



Passionnée de travaux manuels, de couleurs et de créations artisanales, j'ai créé il y a déjà quelques années sur Beauvoir de Marc mon atelier de broderie mécanisée : **BROD' ON.**

De la pièce unique à la série, je sublime et personnalise vêtements, linge de maison, bagagerie, accessoires ...

Je prends un réel plaisir à effectuer le travail de bout en bout depuis la **création du motif sur logiciel** informatique jusqu'aux **finitions après broderie.**

Je travaille avec un grossiste grenoblois pour pouvoir également proposer à la vente **des vêtements de travail, de sport, du linge de toilette, des sacs, des articles publicitaires...**

Ma principale motivation est de pouvoir offrir un service de proximité accessible à tous.

Alors si vous avez des besoins, des envies, n'hésitez pas à me contacter au 06.20.38.12.50

Séverine Blanc



À 31 ans, cumulant 15 années d'expérience, titulaire des CAP installateur sanitaire et thermique, d'un BP équipements sanitaires et fort d'une expérience réussie d'entrepreneur à l'étranger, j'ai décidé de créer en avril 2020 la **société**

Bernard Plomberie Chauffage.

BPC intervient dans un rayon de 25 km autour de Beauvoir de Marc et vous accompagne dans tous vos projets (neuf et rénovation).

Profitez du déplacement offert pour tous les habitants de Beauvoir de Marc.



Je m'appelle **Laurent AILLOUD**, je suis à mon compte depuis 1999 dans la succession de mon père. J'habite Beauvoir de Marc depuis 2003.

Je vends et pose du carrelage pour vos rénovations et maisons neuves. Je vous ferai gratuitement un devis pour vos projets en essayant de vous accompagner dans certains choix.

N'hésitez pas à me contacter !

Apprenons à connaître nos petites entreprises...

Je me présente : **Aurélie BROCHUD, Artisan Ébéniste**. J'habite sur Beauvoir de Marc depuis 1996. J'ai mon diplôme d'ébénisterie que j'ai passé à Aubenas. Pendant 8 ans j'ai travaillé dans une entreprise locale. Avec 3 enfants, j'ai préféré arrêter et m'occuper de mes enfants et j'en ai profité pour changer de métier en devenant assistante maternelle. Un métier pas toujours facile mais qui m'a appris beaucoup sur les autres et que j'ai exercé pendant 17 ans, mais l'appel du bois et l'envie de créer des choses sont revenus et donc j'ai voulu reprendre mon métier.

C'est pour cela que je vous propose mes services pour **relooking de meubles anciens, réparation de meubles, peinture sur bois** (meuble, porte, frisée, barrière, etc...)

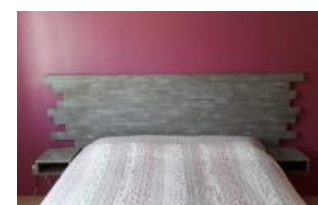
Je fais aussi de la **création de meubles et décoration avec des palettes**. Vous pouvez voir mes créations à St Georges d'Espéranche à l'entreprise Bourgey, et sur mon Facebook **AUREL PALETTE**. Je suis en train de créer un site internet.

Ma devise ne jetez pas, restaurez et relookez.

Je reste à votre écoute et n'hésitez pas à me contacter.

En attendant prenez soin de vous et de vos proches.

Passez de bonnes fêtes de fin d'années.



C'est à l'âge de 23 ans qu'Elise reprend en 2014 le salon de coiffure de Beauvoir de Marc qui à cette occasion a été rebaptisé Tendance Coiffure.

Situé au cœur du village, le salon a été redécoré par les soins de la jeune femme pour ainsi accueillir hommes, femmes et enfants de tout âge.

« Je suis passionnée par mon métier ! J'ai toujours voulu travailler dans le monde de la coiffure, c'est pour cela que 3 ans après l'obtention de mon brevet professionnel j'ai choisi de travailler à mon compte. Et j'en suis plus que ravie aujourd'hui, j'ai une clientèle très sympathique, diverse et surtout fidèle. »

Le salon de coiffure propose différentes prestations aussi bien modernes que classiques, de quoi y trouver son bonheur si l'on souhaite entretenir sa coiffure ou bien complètement changer de look.

N'hésitez pas à aller pousser la porte du salon !



Et aussi :

Olivier Faure, qui assure tous travaux de plomberie, de chauffage, que ce soit en création ou en dépannage.

Roger Bertrand, « Bertrand rénovation », qui vous propose ses services pour les travaux suivants : Traitement des charpentes, traitement anti-mousse, habillage de bandeaux, peinture de toits, pose de velux, lambris PVC, chenaux, étanchéité, isolation, extensions

Opérations masques

Le 4 avril 2020, Yannick Neuder, président de la communauté de communes, décide de faire de Bièvre Isère le premier territoire masqué, en faisant confectionner des masques en tissu dans chaque commune par des bénévoles... Le matériel, le patron et le mode de confection sont fournis. Chaque commune recense les volontaires. A Beauvoir, Robert Mandrand et Martine Court s'occupent de cette opération.

16 coupeuses, 14 couturières et 5 coupeuses-couturières, plus 3 bénévoles pour la partie logistique, ont répondu à l'appel et se sont mises au travail dès le samedi 11 avril. Le non-approvisionnement en élastiques a failli retarder les opérations, mais une solution a été trouvée.

Grâce à cette formidable chaîne de solidarité, le 28 avril tout était terminé, des bénévoles et des élus ont mis les masques en sachets et sont partis sonner à votre porte pour vous les remettre.

Encore un grand merci à eux tous d'avoir rendu cette opération possible. Voici la liste de tous ces bénévoles qui méritent bien que leur nom figure dans cet Echo.

**Josiane Amieux
Chantal Ange
Joëlle et Joël Bardin
Monique Baron
Béatrice Baron
Nathalie Beaucaire
Catherine Berthon
Béatrice Bouvier
Chantal et Yves Boyet
Nathalie Braquet
Aurélie Brochud
Janine Buisson
Karima Charpentier
Martine Court
Marie-Thérèse Danon
Mireille Dussard
Stéphanie Egli
Emmanuelle Finas
Anne Laure Haro
Maryrose Jung
Nicole Le Gall
Chantal Macia
Ghislaine et Robert Mandrand
Stéphanie et Patrick Martin
Thérèse Mathias
Andrée Mathias
Arlette Miguët
Christiane Moiroud
Béatrice et Raphaël Mollard
Catherine Morel
Odiile Olgnon
Amandine Pellet
Marie-Claude Pichat
Geneviève Pirodon
Frédéric Rodriguez
Catherine Rossary
Mariybel Sarciat
Patrick Sermet
Céline Serrano
Muriel Tedesco
Marie-Thérèse Valette**

Nous avons prévu de leur faire une petite réception en mairie le 11 septembre pour leur exprimer nos remerciements. Malheureusement la situation sanitaire ne nous a pas permis de le faire.

Mais nous ne les avons pas oubliés pour autant ! Aussi le samedi 12 décembre 2020, nous leur avons apporté un ballotin de chocolats de la Boulangerie Yannick Gimard. En cette période de fêtes nous leur devons bien cela !

La Région Auvergne Rhône-Alpes elle aussi a décidé de distribuer via les mairies un masque par habitant. Le 11 mai, jour du déconfinement, Robert et Martine sont allés à Saint Etienne de Saint Geoirs faire la mise en sachets de ceux de Beauvoir de Marc. Dès le lendemain l'équipe de distribution des masques Bièvre Isère s'est remise en route pour vous remettre les masques de la Région. Beaucoup d'entre vous avaient repris le travail, et nous avons dû mettre les sachets dans vos boîtes aux lettres.



Quelques photos des bénévoles en action



Diplômés de la commune

Nous avons prévu une petite réception en mairie pour féliciter tous les diplômés de l'année 2020 qui dans ce contexte sanitaire particulier n'ont pas pu passer leurs examens. Malheureusement la deuxième vague de l'épidémie ne nous a pas permis de la faire. Mais nous tenons à les mettre ici à l'honneur (nous n'avons que la liste des personnes qui se sont manifestées suite à nos appels Facebook, panneau lumineux et bulletin de septembre)



Braquet	Marie	Brevet des collèges	Mention TB	
Rodriguez	Auxane	Brevet des collèges	Mention AB	
Harbaoui	Sirine	Brevet des collèges	Mention B	
Chenavier	Baptiste	Brevet des collèges	Mention TB	
Miguet	Clara	Brevet des collèges		
Manciet	Corentin	Brevet des collèges	Mention TB	
Lecomte	Mélanie	Brevet des collèges	Mention TB	
Faure	Romain	Brevet des collèges	Mention AB	
Antonoff	Charlotte	Bac	S	
Gros	Elisa	Bac	ES	Mention AB
Duc	Garance	Bac	L	Mention TB
Rodriguez	Mathis	Bac	S	
Grand	Dorian	Bac	ES	
Braquet	Bastien	Bac	Pro Technicien menuisier agencement	Mention AB
Charpentier	Manon	Bac	STMG	
Verchère	Lauriane	BTS	Tourisme	
Barret	Justine	BP	Coiffure	
Missier	Amélie		Aide-soignante	
Medina	Maxence	CAP	Maintenance des véhicules option b véhicules de transport routier	
Nivel	Alexandra	DUT chimie analytique et de synthèse		

Nous espérons pouvoir les recevoir en mairie dès que ce sera possible.

Concours photo

Voici les 3 photos qui ont recueilli le plus de votes.

Le grand gagnant est **Clément Calas**. Un bon d'achat de 25 € à utiliser à la boulangerie Yannick Gimard lui a été remis, et sa photo fait la page de couverture de l'Echo 2020. Bravo à lui et à tous les participants.

Pour la première année, nous n'avons eu que peu de participants, mais leurs sources d'inspiration étaient communes : l'église, l'ancienne école, les nuages, les couchers de soleil, la rivière, etc... Vous trouverez en dernière page de couverture quelques unes de leurs photos.

Merci à tous et nous comptons sur vous l'an prochain.



Déclarations préalables de travaux accordées

NOM DEMANDEUR	ADRESSE	NATURE
2019 (Fin)		
MJ Energies	2C impasse Mandra	Installation panneaux photovoltaïques
2020		
GALIFET Gilles	230 chemin des Granges	Mur de séparation
ESCOFFIER Patrice	1222 chemin du Fouilleux	Pergola en fer forgé
GAMBART Stéphane	578 chemin de Bagnoud	Extension maison de 10 m ²
DA ROCHA	230 chemin de l'Eglise	Véranda
RHONE SOLAIRE PRO	223 rue Claude Monnet 69150 Décines	Installation panneaux photovoltaïques
DURAND Alain	279 chemin Cul de Boeuf	Réfection mur de clôture - Crépi bâtiment annexe
LAVANCIER Eric	19 lotissement les Varilles	Installation panneaux photovoltaïques
RIBEYRE Joël	1677A chemin de Chasse	Garage
ROUSSET Sébastien	107 chelin de la Carrière	Piscine
DEPARTEMENT DE L'ISERE	Lieudit Fromentaux	Installation pylone de 35,60 m + zone technique
RIEUX Philippe	201 chemin des Crêtes	Abri de jardin de 19,99 m ²
JOUCLARD Sylvie	1445 chemin de Chasse	Abri de jardin de 16,60 m ²
ANGE Chantal	403 chemin de l'Eglise	Pose de volets roulants électriques imitation bois
CLAIN Jean-Maurice	5 chemin des 3 vallées	Auvent ouvert de 16,22 m ²
JUNG Hervé	277a chemin des Granges	Piscine de 32m ² + abri
VERLE Robert MJ Energies	2C impasse Mandra	Installation panneaux photovoltaïques
RIBEYRE Emilie	1377B chemin de Chasse	Piscine et pool house
RIBEYRE Emilie	1377B chemin de Chasse	Abri voiture
ESTEVE Pierre	75A chemin de Martel	Aménagement 27 m ² combles + 2 fenêtres de toit
ADAM Thomas	75B chemin de Martel	Aménagement 26 m ² combles + 2 fenêtres de toit
DE OLIVEIRA Yann	2215 route de Vienne	Crépi extension
GARCIA Nathalia	544E Clos de la Caille	Véranda 20 m ²
GRAND Martial	277B chemin des Granges	Abri de terrasse ouvert 15m ²
SCHORSCH Romain	1123 route de Vienne	Piscine 7 x 3,5
MONFRAY Serge	4 chemin des 3 vallées	Abri en bois
MONFRAY Serge	4 chemin des 3 vallées	Changement fenêtres

Permis de construire accordés

2019 (Fin)		
LARDIERE Pascal	213 chemin de Bagnoud	Réhabilitation grange
B.I.C.	Lieudit aux Bielles	Station pompage
BADOIL Gilles et VIARD Stéphanie	5 lotissement les Varilles	Surélévation maison + carport
2020		
FOURNIER Grégory et Audrey	18 lotissement les Varilles	Extension maison

Plan local d'urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.)

Le projet d'élaboration du PLUi du secteur de la région Saint Jeannaise a été arrêté par le Conseil Communautaire de Bièvre Isère Communauté le 25 juin 2019.

Ce dossier a fait l'objet d'une enquête publique du 12 septembre au 14 octobre 2019.

Il a été approuvé par délibération n°298-2019 en date du 17 décembre 2019.

L'ensemble des pièces relatives au dossier d'approbation sont téléchargeables sur le site de Bièvre Isère Communauté à partir des liens suivants :

- Délibération d'approbation du PLUi du secteur de la région Saint Jeannaise
- Annexe 1 : Synthèse des modifications apportées au PLUi suite à la prise en compte des observations des personnes publiques associées et consultées, des communes et autres organismes
- Annexe 2 : Synthèse des modifications apportées au PLUi suite à la prise en compte des observations du public, du rapport et des conclusions de la commission d'enquête
- Annexe 3 : Dossier du PLUi approuvé du secteur de la région Saint Jeannaise

Nous faisons face depuis 2016 à un blocage préfectoral sur les permis de construire en zone d'assainissement collectif. Un arrêté préfectoral de 2016 nous signifiait l'interdiction de délivrer des permis de construire jusqu'à signature d'un ordre de service pour mise en conformité de notre système d'assainissement.

Bièvre Isère Communauté a choisi d'adhérer à une station d'épuration située sur Savas Mépin et qui traiterait les effluents du bassin versant de Châtonnay, Sainte Anne, St Jean de Bournay, et celui de Charantonay, Beauvoir de Marc. Cela devrait voir le jour en 2022.



Documents d'urbanisme

JE VEUX	IL ME FAUT	DELAI D'INSTRUCTION	VALIDITE
Vendre un terrain en vue de réaliser une construction	Un certificat d'urbanisme opérationnel	2 mois (1)	18 mois (5)
Modifier une fenêtre	Une demande préalable de travaux	1 mois	24 mois +12 mois sous conditions
Créer une ouverture supplémentaire			
Changer la couleur de la façade			
Refaire le toit. Ajouter un conduit de fumée			
D'une manière générale modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment	Une demande préalable de travaux	1 mois (2)	24 mois +12 mois sous conditions
Réaliser une construction d'une surface comprise entre 5 et 20m²			
Accolée à la maison (garage)			
Un abri de jardin, une serre			
Une piscine découverte dans ou hors sol (de plus de 10m ²)			
Ce seuil de 20m ² peut être porté à 40m ² pour des travaux concernant une construction existante, situés dans une zone urbaine inscrite dans un PLU ou un POS.			
Changer la destination d'un bâtiment	Un permis de construire	2 mois	24 mois +12 mois sous conditions
Extension d'une construction de plus de 20m ² (hors zone urbaine) ou de plus de 40m ² (dans une zone urbaine)			
Et si l'ajout de surface porte la surface totale du bâtiment à plus de 170m ²			
Créer une construction nouvelle	Un permis de construire	2 mois (3)	24 mois +12 mois sous conditions
Hors celles ne nécessitant qu'une demande préalable			
Transférer mon permis de construire à une autre personne	Une demande de transfert de PC	2 mois (4)	
Aménager un terrain	Une demande de permis d'aménager	3 mois	
Creuser ou surélever un terrain de plus de 2m sur plus de 100m ²			
Réaliser des opérations de lotissement	Une demande de permis modificatif	2/3mois	
Modifier les caractéristiques prévues sur le PC d'une construction			
(Quand ces modifications sont mineures)	Une demande de permis de démolir	2 mois	
Démolir une construction			
Se renseigner systématiquement à la mairie pour connaître la nécessité de déposer une			

(1) - 1 mois s'il s'agit d'un CU d'information

(2) - Jusqu'à 40m² si vous êtes dans une zone urbaine régie par un POS ou un PLU

(3) - 3 mois s'il s'agit d'un bâtiment agricole, d'un ERP, d'un logement collectif, d'un local commercial

(4) - 3 mois s'il s'agit du transfert d'un permis de lotir

(5) - Peut être prolongé d'un an (tant que les dispositions légales d'origine n'ont pas changé)

Ceci n'est qu'une correspondance entre les travaux que vous souhaitez réaliser et les formulaires à remplir.

Ces documents sont disponibles par Internet sur le site www.service-public.fr

Se référer systématiquement au bordereau des pièces jointes en fonction des formulaires.

Pour les prolongations de déclarations, permis, référez-vous au site www.service-public.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Dans le cadre de réfection de toitures ou de façades « à l'identique » (c'est-à-dire sans transformations), il n'est pas obligatoire de déposer une déclaration préalable.



Communication

Les missions de cette commission communication :

- Réalisation d'un **bulletin municipal** distribué 3 fois par an : en février, mai et septembre
- Réalisation de **L'Echo de Beauvoir de Marc** distribué en décembre
- Mise à jour du **site internet** :
<http://www.beauvoir.de.marc.com>
- Ce site comprend un accès au « **portail famille** » ce qui vous permet d'inscrire vos enfants aux différentes prestations (cantine, garderie) et de régler en ligne.
- Mise à jour en collaboration avec le Comité des Fêtes du **Panneau lumineux d'affichage communal**
Vous êtes absents de Beauvoir, et voulez savoir s'il y a de nouvelles informations ?
Vous pouvez consulter le panneau d'affichage sur votre smartphone en tapant :
beauvoirdemarc.infos-municipales.fr
Une fois sur le site, laissez défiler
Un bon moyen de ne rien louper !!!



- La **page Facebook de la Mairie**

Elle a été créée dès le 19 mars 2020 afin de garder le lien avec les habitants de Beauvoir et de les informer durant cette période si particulière de confinement.

Elle continue d'être alimentée régulièrement d'informations sur l'actualité, la commune, les associations, et Bièvre Isère.

Vous y trouverez aussi des coupures de presse et des liens utiles.

Vous pouvez nous y laisser des messages et des commentaires. Nous nous efforçons d'y répondre dans les plus courts délais



Scolaire

PERISCOLAIRE

Cantine :

Les **inscriptions** à la cantine se font sur le **site internet**.

Comme auparavant, il existe 2 formules :

Forfait mensuel 61.76 €

(Ce tarif s'applique à partir de 13 repas commandés/mois/ enfant)

Ticket pour les enfants qui mangent occasionnellement au prix de : **4, 89 €**

Garderie :

Elle est ouverte en période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 (sauf le vendredi à 18h).

Le temps de garderie est payant.

Nathalie et Amandine encadrent les enfants.



Scolaire

Conseil municipal d'Enfants

Cette année fut une année compliquée pour nos jeunes conseillères du Conseil Municipal d'Enfants.

Nous ne nous sommes retrouvés qu'une seule fois cette année en réunion, le 7 mars 2020. Les rassemblements, les manifestations étant tous annulés pour raisons sanitaires, avec la mise en place des gestes barrières afin de prendre soin les uns des autres.

Notre jardin solidaire proposé par le conseil municipal d'enfants a été mis en place.

Nos conseillères ont été pénalisées. On espère se retrouver début 2021.

Suite aux annonces la mairie a décidé de reporter les élections du nouveau conseil Municipal d'Enfants à fin juin 2021 pour permettre aux enfants de CM2 de pouvoir se présenter. Nous prolongeons donc nos jeunes conseillères de 6 mois. Cela permettra de préparer les futurs élus du Conseil Municipal d'Enfants.

Nous avons une nouvelle équipe suite aux élections municipales du mois de mars : Arlette Miguët est toujours responsable du conseil municipal d'enfants encadré par Martine Court, Nicole Le Gall, Mireille Roche, Muriel Tedesco et notre nouveau maire Robert Mandrand.

Remerciements à Alain Pichat, notre ancien maire pour son aide à toutes nos réunions depuis 4 ans, à Agathe Segado, toujours présente à mes côtés pour m'aider, à Georgette Odet qui a su me montrer le chemin pour gérer les réunions et prendre sa succession dans ses commissions. Je suis contente de repartir avec le nouveau conseil pour 6 ans.

Le 13 juin nous sommes allés visiter les aires de jeux et City parc dans les communes environnantes avec nos jeunes conseillères, encadrées par Monsieur le Maire et ses adjoints pour nous donner des idées sur le projet de la commune. Nous avons bien avancé et monté un beau projet. Les enfants et les ados pourront profiter de ces structures pour dynamiser notre beau village.

Nous avons maintenu la matinée ambrosienne le 27 juin. Très très peu de personnes ont répondu présentes... uniquement le Conseil, leur famille et 4 personnes du village de quoi démotiver les rassemblements... Pourtant c'était très demandé à nos réunions publiques.

Le Conseil Municipal d'Enfants vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2021.

Arlette Miguët



Eau - Assainissement - Voirie

Eau potable

Après dissolution du Syndicat des Eaux de l'Amballon qui a provoqué l'arrêt brutal des travaux en cours, le risque de manque d'eau à court terme grandit car le niveau de la nappe au puits de la Détourbe est au plus bas.

Un point d'avancement sur le dossier entre Vienne-Condrieu et Bièvre Isère est en cours et une demande de subvention a été faite pour le forage des bielles en deuxième nappe (90 mètres) pour des travaux estimés à 855 000 € HT.

Assainissement

Une solution collective devrait se concrétiser avec la construction d'une station d'épuration sur la commune de Savas Mépin et une demande de subvention sera faite pour des travaux estimés à 20 900 768 € HT.

Voirie

Une année très difficile se termine y compris pour les travaux de voirie car la réalisation des bi couches a pris

beaucoup de retard.

Comme toutes les années, les travaux d'élagage ont été réalisés le long des chemins communaux par les employés, représentant environ 300 heures de travail.

Le point à temps a été fait. Son coût a été de 7 104 € TTC.

Le chemin de Martel est terminé avec reprofilage de la chaussée et l'application d'un bi couche pour un montant de 4 266 € TTC.

Pour le chemin du Colombier, ont été réalisés la scarification de la chaussée, une traversée de route, la pose d'une grille pour évacuation des eaux de pluie. Ont été faits aussi le curage du fossé, la pose d'un regard en fonte, l'application d'un bi couche pour un montant de 8 090.40 € TTC.

Enfin, chemin de Gassouillière les travaux réalisés sont le reprofilage enrobé à chaud et l'application d'un bi couche pour un montant de 2 880 € TTC.

Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

OPERATION BOUDIN POUR LE CCAS

La vente de boudins par le comité des fêtes a eu lieu le 25 octobre 2020, sans buvette et uniquement en vente à emporter.

Gros succès pour ce boudin : en 1h30 tout a été vendu. Dommage pour certains qui n'ont pas pu en avoir.

Le bénéfice de cette vente a été de **544,71 €**

Merci à tous les bénévoles et amateurs de boudins.



Repas du CCAS du dimanche 17 novembre 2019

qui avait dû être annulé en raison de l'épisode neigeux a eu lieu le **mercredi 22 janvier 2020**. Il s'est déroulé dans une bonne ambiance avec une démonstration de country, des chansons et des petits airs d'accordéon joués par René Janichon notre doyen, et par Arlette Miguet, adjointe.



2020

Cette année le repas du CCAS a été annulé en raison des conditions sanitaires : on ne pouvait pas le maintenir, nous voulons prendre soin de vous tous.

Il y a eu une distribution de colis à toutes les personnes de plus de 70 ans sur la commune le samedi **12 décembre 2020**. Nous avons sélectionné de beaux colis. Ils ont été distribués chez 45 couples, 71 personnes seules et 4 personnes en EHPAD.



Arrivée de la fibre optique à Beauvoir de Marc

Lancé en 2013, le Plan France Très Haut Débit doit permettre de couvrir l'intégralité du territoire français en très haut débit d'ici 2022.

Il s'agit de garantir à tous les citoyens, un accès à un internet performant dans leurs logements, entreprises et administrations.

Le réseau Très Haut Débit est constitué en 3 parties :

- le réseau structurant => qui va amener la fibre dans le village depuis St Georges et qui va rejoindre la boucle de St Jean
- le réseau capillaire => qui va déployer la fibre depuis le village jusqu'à des points de livraison (1 point pour 5/6 habitations)
- la liaison particulier => qui va raccorder les points de livraison aux habitations

La première étape, concerne la mise en place du réseau structurant en installant des fourreaux enterrés puis en

y acheminant les fibres principales. Cette partie de génie civil est prévue pour le premier trimestre 2021.

Pour la 2ème étape, le délégataire Isère Fibre va déployer le réseau capillaire en aérien via les poteaux PTT actuels dans tout le village. Enfin, l'ouverture à la commercialisation se fera, et ce sera aux particuliers de faire la demande de raccordement de leur habitation aux fournisseurs d'accès.

Les fournisseurs pour les particuliers seront les mêmes que pour l'ADSL (Orange et SFR pour le moment) avec les offres habituelles.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce projet.

Plus d'informations sur le site du département

<https://www.iserethd.fr/>

Inscriptions listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent désormais se faire tout au long de l'année mais il faut s'inscrire au plus tard le **6^{EME} VENDREDI AVANT DES ÉLECTIONS** pour pouvoir voter à un scrutin.

Une mutuelle pour tous

Les tarifs des Mutuelles sont de plus en plus élevés et certains renoncent à se soigner.

Une Mutuelle Communale est donc mise en place à Beauvoir de Marc depuis l'année 2018, pour rejoindre ainsi le Groupement de plusieurs Communes environnantes.

Les représentants des 2 Complémentaires Santé retenues sont :

- **Florent VERRIER**, courtier en assurances, représentant notamment le Groupe APICIL ☎ 06 09 71 50 60
- **Chrystelle RACLET**, conseillère pour AXA ☎ 06 70 00 12 70

Chaque cas étant particulier, n'hésitez pas à les contacter directement pour prendre rendez-vous avec eux à votre convenance afin d'étudier gratuitement votre dossier.

Recrudescence des cambriolages


**Le Groupement de Gendarmerie
Départementale de l'Isère**
vous conseille :

**POUR PRÉVENIR
LES
CAMBRIOLAGES**

Le cambrioleur choisit
des cibles faciles.
Il se renseigne sur vos habitudes.
Il recherche et profite des failles
de votre protection.

**Le principal ennemi des
cambrioleurs est le temps qu'ils
passent à vaincre vos défenses !**

21, avenue Léon Blum
38035 GRENOBLE CEDEX 2
☎ 04.76.20.37.00

Prévenir c'est :

- fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée ;
- ne pas cacher les clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs ;
- n'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clés ;
- ne pas laisser la clé sur ou dans véhicule. Conserver cette clé en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation ;
- ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables ;
- ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chèquiers... ;
- photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art... ;
- conserver les factures.
- renforcer la protection de votre domicile ;
- poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier ;

- changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clés surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse ;

En cas de cambriolage :

- laissez les lieux en l'état ;
- ne touchez à rien ;
- prévenez sans délai la Gendarmerie ou la Police - appel au **17** ;
- dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors de votre dépôt de plainte ;
- prévenez votre assureur.

BEAUVOISARDS SOLIDAIRES

De nouveaux **cambriolages** ont eu lieu dernièrement dans notre commune.

Dans chaque hameau, chaque quartier, les habitants doivent être solidaires pour faire face aux incivilités et aux cambriolages. Ils doivent être attentifs à tout évènement anormal dans leur environnement (comportement suspect de personnes ou de véhicules...) et le signaler à leurs élus, les référents de quartier, en Mairie. Tous ces renseignements seront transmis en gendarmerie pour leur permettre d'intervenir si nécessaire, et élucider leurs enquêtes.

RAPPEL

Quelques conseils pour vous protéger des cambriolages

-  Soyez prudent avec les démarcheurs
Assurez vous de leur identité
-  Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteurs de présence, systèmes d'alarme)
-  Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable et d'un moyen de contrôle visuel (Céilleton), et d'un entrebâilleur.
-  Changer les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
Fermez les portes à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
-  N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.
-  Identifiez et photographiez vos objets de valeur, conservez vos factures pour les assurances, ainsi que les numéros de série de vos matériels et biens de valeur
-  Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous
-  Pour éviter les vols de véhicules à domicile, ne laissez pas en évidence vos clés et papiers.

Si un cambrioleur s'introduit chez vous

Ne prenez pas de risque – N'intervenez pas sur l'individu



Appelez immédiatement la gendarmerie (17)

Ne touchez à rien

Pendant vos absences (vacances)



Prévenez la gendarmerie de vos absences, ainsi que vos voisins de confiance (leur communiquer votre numéro de téléphone pour vous contacter)



Faites suivre votre courrier ou faites le relever régulièrement par une personne de confiance



Ne laissez pas trainer en extérieur des outils qui pourraient servir à pénétrer dans votre habitation



Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.

Sécurité Seniors



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

-  • Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
-  • Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.
-  • Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.
-  • Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, **lorsque les circonstances le justifieront.**
-  • Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.

-  • Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.
-  • N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.
-  • Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).
-  • Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.
-  • Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.
-  • Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.
-  • Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide
« Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! »
sur le site www.interieur.gouv.fr





Recensement militaire à 16 ans

OBJECTIF CITOYEN



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Seniors et JAPD"

SGA
Service Général de l'Armée

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

QUI ? OÙ ? QUAND ? AVEC QUOI ? POURQUOI ?	Garçons et filles de nationalité française À la mairie de ton domicile Dès 16 ans Votre carte d'identité Le livret de famille Un justificatif de domicile - pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...) - pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) - pour l'inscription d'office sur les listes électorales
---	--

Déclaration annuelle de ruches

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue**.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Elle doit être réalisée chaque année, **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre**, en ligne, sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

A NOTER : Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)



Déclarez vos ruches
entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

Osez

TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 28 79 10

Une large gamme de services



À destination des entreprises :
métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



Pour les particuliers :
ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



Vers les collectivités et les associations :
entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...



Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

L'agence référente de votre commune

est située à Bourgoin-Jallieu,
8 route de Saint-Jean de Bournay
Une équipe à votre service au 04 74 28 79 10
ou par mail : assistantebj@osez.asso.fr

www.osez-asso.com

osez GROUPE
DEVELOPPER L'ÉCHÉLON LOCAL

Pas d'écrans

4 temps sans écrans = 4 pas pour mieux avancer

Pas d'écrans le matin



Les écrans (TV, jeux vidéos) sont des capteurs d'attention. Or l'attention est essentielle pour les apprentissages scolaires. L'écran sur-stimule l'attention non volontaire. L'enfant est capté par les stimuli visuels et sonores ultra rapides, changeant à l'écran. Son attention s'épuise au bout de 15 minutes. L'enfant qui regarde un écran le matin fatigue son système attentionnel avant d'arriver en classe. Or un enfant dont l'attention est fatiguée est un enfant qui bouge, qui parle, qui fait tomber ses affaires... et qui ne parvient plus à se concentrer ! Ce mécanisme freine le développement de son attention volontaire, requise pour le travail scolaire. Ses résultats scolaires peuvent chuter.

Pas d'écrans durant les repas



La télévision allumée durant les repas familiaux empêche votre enfant de vous parler et vous lui parlez moins. Un enfant qui grandit avec une télévision allumée en permanence acquerra un vocabulaire plus pauvre, un langage moins riche. Chez les enfants de 15 mois à 4 ans, 2 heures de TV quotidienne aboutissent à multiplier par trois la probabilité de voir apparaître des retards de développement de langage. Le contenu anxiogène de certains programmes (en particulier le journal télévisé) a des répercussions sur le comportement et la gestion des émotions de l'enfant même s'il est trop jeune pour comprendre. Lui expliquer ne modifie pas ses émotions.

Pas d'écrans avant de s'endormir



Le sommeil qui se forme avec les dernières images perçues sera de moins bonne qualité car l'image animée, même adaptée, n'est pas une activité calmante pour le cerveau de l'enfant. Elle est trop stimulante émotionnellement. L'écran diffuse une lumière bleue (LED) qui inhibe la mélatonine, hormone régulatrice du sommeil, empêchant l'enfant de s'endormir naturellement.

Pas d'écrans dans la chambre de l'enfant



La présence d'un écran dans la chambre de l'enfant diminue son temps de sommeil. Avec la télévision, l'ordinateur, la tablette... dans la chambre de l'enfant, les parents n'ont pas la possibilité de contrôler ce que leur enfant regarde. S'ils lui interdisent verbalement de regarder les contenus inadaptés, ils lui confèrent une trop grande responsabilité. Sans écrans dans sa chambre, l'enfant apprend à développer des compétences essentielles : activités sensori-motrices, jeux de faire semblant, jeux symboliques, graphisme, nécessaires pour le développement de sa pensée, son attention, sa socialisation.

Dernier conseil : RESPECTER LES LIMITATIONS D'ÂGE

L'enfant apprend... en imitant. S'il est exposé à des contenus inadaptés c'est-à-dire violents ou pornographiques, ces images produiront sur lui un effet traumatisant et excitant. Il peut développer une appétence pour ce type de contenus et parfois tenter de les reproduire. L'image violente « manipule » le cerveau émotionnel de l'enfant. Le discours secondaire du parent ou sa présence aux côtés de l'enfant durant le visionnage du film ne diminuent pas la charge émotionnelle de l'image et son pouvoir sur l'enfant.



établissement
public de santé de
Ville-Evrard
Seine-Saint-Denis



Flashez le code et retrouvez une vidéo et découvrez la campagne
« 4 pas pour mieux avancer »

La médiation familiale - ASSOCIATION OSJ - TRAIT D'UNION

Qu'est-ce que c'est la médiation familiale ?

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet :

- **D'aborder les problèmes liés à un conflit familial**
- **De prendre en compte de manière concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants et des adolescents.**

Avec un tiers, diplômé d'Etat : **le médiateur familial**. Son rôle est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les personnes.

Qui est concerné ?

- **Couples ou parents en situation de rupture, séparation, divorce**
- **Jeunes adultes en rupture de liens avec leur famille**
- **Grands-parents souhaitant garder des liens avec leurs petits-enfants**

Pour quoi faire ?

- Pour permettre une communication constructive
- Pour identifier au mieux la source du conflit
- Pour organiser les droits et devoirs des parents et des grands-parents
- Pour aborder les questions financières

Comment ça marche ?

La médiation familiale se déroule en 3 étapes :

- Un **entretien d'information gratuit**, au cours duquel le médiateur familial vous présente le cadre de la médiation familiale, son coût et son déroulé. Vous pouvez ainsi accepter ou refuser de vous engager en toute connaissance de cause.
- les entretiens de médiation familiale durent de 1h30 à 2h environ. Leur nombre varient selon les besoins et les sujets abordés.
- La possibilité de conclure un accord pourra être éventuellement homologuée par un juge.



Tél. : 04.74.85.02.95
E-mail : traitdunion@osj.asso.fr
Site : www.osj.asso.fr

*VIENNE :

Trait d'Union
57 bis avenue Général Leclerc - 38 200

*LE PÉAGE DE ROUSSILLON :

Trait d'Union
4 rue des Ayencins - 38 550

*BEAUREPAIRE :

Maison des Associations
34 avenue Jean Jaurès - 38 270

*LA CÔTE SAINT ANDRÉ :

Maison des Services au Public
24 avenue Jongkind - 38 260

*VILLEFONTAINE :

- Maison de Justice et du Droit
Place du 11 novembre 1918 - 38 090

- Maison de Quartier Saint-Bonnet - Pivoley
15 impasse de la Frénaie Allée 5 - 38 090

*PONT DE CHÉRU Y :

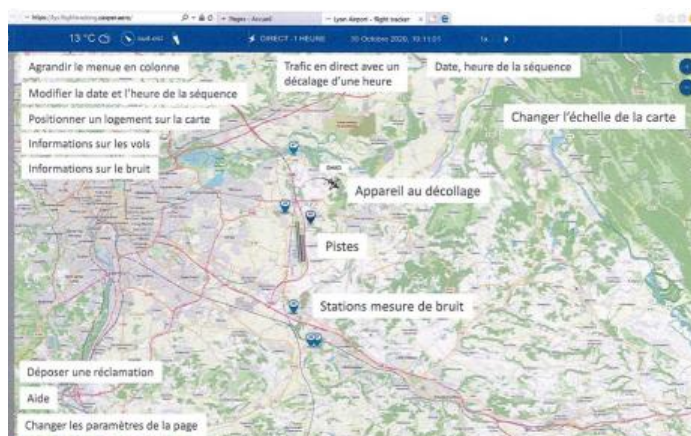
Pôle Social
66 rue de la République - 38 230

Service de médiation de l'Aéroport de Lyon Saint-Exupéry

L'Aéroport de Lyon a développé il y a près de 20 ans un service de médiation et un outil de suivi des trajectoires (CONSTAS) afin d'apporter des réponses qualitatives aux réclamations des riverains. CONSTAS

La nouvelle génération du système de monitoring des trajectoires et du bruit va permettre aux riverains d'accéder en direct à l'information.

Vous pouvez vous connecter au site à l'adresse suivante : <https://lys.flighttracking.casper.aero/>



Liste des associations et groupements

Association	Président	Adresse	Téléphone - Mail
AAC - AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Georges FARGIER	3343, route de Lyon RD 518 38440 Beauvoir de Marc	☎ 04 74 59 98 44
ACCA - Chasse	Joël BARDIN	47 chemin des Barres 38440 Beauvoir de Marc	☎ 04 74 59 95 94
APAC - ASSOCIATION PATRIMOINE ART ET CULTURE	Marie-Claude PICHAT (jusqu'à AG de 2021)	343 impasse Pétrus 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 33 00 52 03 marie-claude.pichat2109@orange.fr
APPLE JACK'38 (country)	Joëlle LUCOT	8 lot le Bourg 38790 Diémoz	☎ 06 15 94 83 05
ASTER	Isabelle NUEL	77 B chemin des Petites Bruyères 38440 Beauvoir de Marc	☎ 04 74 59 72 19 Chris.isa.nuel@gmail.com
BCB - BASKET	LIGONNET Fabienne	12, rue de la chapelle 38790 Diémoz	☎ 06 28 91 62 43 fab.ligonnet@hotmail.fr
	CHAUVIN Jennifer (Vice-Présidente))	230 B chemin de l'Eglise 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 58 40 67 62 jen38070@hotmail.fr
CLUB DE L'ESPOIR	Christiane MOIROUD	34 bis ch sous Bourassagne 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 87 39 11 26
COMITE DES FETES	Laurent BARRET	305 chemin du fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 83 13 05 21 comitedesfetesbdm@gmail.com Location de matériel festif ☎ 06 27 05 88 40
COMITE PAROISSIAL	Contact Hervyane Bouvier	38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 14 26 87 98
CSBB - BADMINTON	DUC Nicolas	454 chemin des Seiglières 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 18 65 04 97 csbb38.beauvoir@free.fr
ESPOIR D'AFRIQUE	Claire MICHELUTTI	168 chemin de Gerbolle 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 95 33 70 27 espoirdafrique@free.fr
FLASH DANCE	Gaëlle DUC	454 chemin des Seiglières 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 16 45 20 10 flashdanse.beauvoir@gmail.com
LES PTITS LOULOUS	Sophie COUTURIER	27 chemin de la fontaine 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 58 02 22 61 lesptitsloulousmam@gmail.com
MAILLONS TOUT	Catherine ROSSARY	202 chemin de chasse 38440 Beauvoir de Marc	☎ 06 31 59 74 45 maillonstoutbdm@laposte.net
SOU DES ECOLES	OLAGNON Perrine	30 chemin de Chasse 38440 Beauvoir de Marc	☎ 07 86 25 43 00 soudesecolesbeauvoir demarc@gmail.com
USBR - FOOT	Liliane RIEUX	12 rue de la République 38440 St Jean de Bournay	☎ 04 74 56 33 28 ☎ 06 72 77 88 35 rieux.liliane@orange.fr

Professeurs privés

Activité	Responsable	N° Téléphone
MUSIQUE	Catherine CHONAGEOKOFF	04 74 58 24 87
PERCUSSION	Lise ARMANET	06 74 89 72 45



Calendrier des manifestations 2021



DATE	ANIMATION	ASSOCIATION
24 janvier	Boudin à la chaudière	USBR Foot
6 mars	Loto	USBR Foot
21 mars	Repas dansant	USBR Foot
4 avril	Diots	USBR Foot
4 et 5 juin	Gala danse	Flash Danse
13 juin	USBR Games	USBR Foot
27 juin	Concours de pétanque	USBR Foot

Quelques dates prévues mais à confirmer.

Les associations n'ont pas pu se projeter sur 2021 vu le contexte sanitaire actuel.

Toute date de manifestation vous sera communiquée par les associations, le panneau lumineux, et la page Facebook de la Mairie.

Espérons que 2021 permettra à tous de reprendre le cours de leurs activités.



1er FORUM DES ASSOCIATIONS

Vendredi **4 septembre 2020 de 18h à 20h** se tenait le premier Forum des associations. Les associations avaient toutes répondu présentes.

Quelques visiteurs, mais vu le contexte sanitaire pas comme nous l'aurions espéré...

On a pu assister à une démonstration de la country « AppleJacks 38 » à l'extérieur de la salle des fêtes ainsi que d'Espoir d'Afrique en danse et musique africaine.

Les associations vous donnent rendez-vous l'année prochaine.



1er FORUM DES ASSOCIATIONS



BASKET CLUB de Beauvoir de Marc - B.C.B.



C'est parti pour une nouvelle saison !!!

Au vu de la situation sanitaire nous repartons cette année sur une nouvelle année en entente avec DIEMOZ.

Composition du bureau saison 2020-2021 :

Présidente	Fabienne LIGONNET
Vice-présidente	Jennifer CHAUVIN
Secrétaire	Stéphanie SCHAICH
Secrétaire adjointe	Floriane GAIVALLET
Trésorière et correspondante	Christiane MOIROUD

Horaires des entrainements pour cette saison 2020-2021 :

Le Basket Club de Beauvoir de Marc (BCB), en entente avec le Basket Club de Diémoz (BCD), **recrute de 7 à 99 ans** tous ceux qui souhaitent venir découvrir cette discipline dans une ambiance sportive et conviviale :

Le **mardi** à la **Halle des Sports de Diémoz**

- Loisirs Mixtes : 20h00-22h00
(En Autonomie)

Le **mercredi** à la **Halle des Sports de Diémoz**

- U 9 (Mini-Pouss) 10h30-12h00
- U11 (Poussins) 13h30-15h00
- U11 (Poussines) 15h00-16h30
- U13-U15 (Benjamines-Minimes) : 16h30-18h00
- U13 (Benjamins) 17h30-19h00

Le **vendredi** soir au **gymnase de Beauvoir de Marc**

- U11 (Poussines-Poussins) 16h30-18h00
- U13 (Benjamines-Benjamins) Mixte 18h00-19h30

Le **vendredi** soir à la **Halle des Sports de Diémoz**

- Seniors Filles 20h30-22h00

Possibilités dans les autres catégories:

Le **mardi** soir à la **Halle des Sports de Diémoz**

- Equipe loisirs Mixte 20h30-22h00
- Séniors Filles 19h00-20h30
- Seniors Garçons 20h30-22h00

L'ensemble du bureau remercie les parents qui viennent soutenir et encourager leurs enfants tout en respectant le protocole sanitaire. Le club remercie également la Mairie pour la subvention qu'elle nous octroie chaque année. Elle permet de compléter les équipements sportifs et participer à une partie du financement du déplacement en autobus pour le tournoi du Comité Isère qui se déroule à Grenoble.

Calendrier : Suivez-nous sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/Basketbeauvoir/>

Cette année nous avons repris les entrainements mi-août pour compenser l'arrêt brutal suite au confinement.

- Nos basketteurs disponibles étaient ravis de retrouver



les coaches. (Photos Pré entrainement 02 et Victoire des Benjamines le 10/10/2020)

- Le 4 septembre nous étions présents lors du 1er forum des Associations organisé par la mairie, merci à eux pour cette belle initiative malgré les conditions sanitaires.
- Pour les vacances de Toussaint, Février et Pâques nous organisons des stages de perfectionnement qui ont eu du succès sur la saison 2019-2020.

A notre grand regret le Club **n'organisera pas son traditionnel REVEILLON** de cette année. Au vu des nombreuses contraintes liées à la situation sanitaire actuelle il nous est impossible de maintenir cette manifestation.

Nous réfléchissons à une possibilité de maintenir tout de même une manifestation autour du réveillon tout en respectant le protocole sanitaire.

Sous réserve de l'évolution sanitaire nous vous informons, via notre page Facebook, de tous les changements de dernières minutes.

En attendant de pouvoir vous retrouver dans une ambiance de convivialité, prenez soin de vous et vos proches !!!



L'Association Espoir D'Afrique espère que vous et vos proches se portent bien !

La saison 2019-2020 aura été très perturbée, mais nous avons pu profiter tout de même de beaux moments de partages, de musiques et de danses !

Nous avons organisé un **stage de Dundanse** en plein air, fin août.

Nous avons également participé au premier Forum des Associations de Beauvoir de Marc qui s'est tenu le 04 septembre, et qui fut une très belle expérience malgré la crise sanitaire actuelle...

Les activités de cette nouvelle saison avaient repris en **octobre** avec des **ateliers dundanse enfants**, tous les mercredis de 14h30 à 15h30, en plein air !

Le reconfinement nous oblige malheureusement à suspendre les ateliers durant le mois de novembre, mais nous diffusons à nos élèves, des **vidéos pédagogiques pour garder le lien** !

Nous vous tiendrons informés dès que les futures mesures nous permettront de reprendre dans de meilleures conditions !

Pour rappel, et en temps normal, les ateliers adultes sont dispensés aux horaires suivants :

- **Initiation à la danse africaine avec Claire MiKado :**

les samedis et dimanche de 10h à 12h à La Ferme Du Refuge,
et deux samedis par mois de 14h30 à 16h30 à Éclore-Badinières.

- **Cours de percussions avec Ousmane Kouyaté :**
les lundis et vendredis, selon demande, à la Ferme Du Refuge.

Plusieurs instruments sont disponibles : djembé, dundun, sangban, kenkéni, balafon, krin.

Nous nous adaptons à votre niveau et à vos contraintes, n'hésitez pas à nous contacter !

D'un autre côté, **la ferme pédagogique « La Ferme Du Refuge »** a pu organiser divers ateliers ! Visites de la Ferme avec présentations et explications de la vie des animaux présents ; brossage des équidés ; câlins avec les chèvres ; ramassage des œufs et tour du jardin... Les enfants comme les plus grands adorent toujours autant.

Pour le moment, les activités sont en suspens, mais dès que nous aurons plus de visibilité, nous vous proposerons de nouveaux ateliers : **recup-musical, recup-créative, chantiers participatifs autour du recyclage, l'écologie, le respect du patrimoine et de l'artisanat traditionnel...**

Restez connectés et en bonne santé !!

Contact : Claire Michelutti - Présidente de l'Association

Téléphone : 06 95 33 70 27

Email : espoirdafrique@free.fr

Facebook : Espoir D'Afrique ou Claire MiKado



COMITÉ DES FÊTES

Le Bureau est composé :

Président	Laurent BARRET
Vice-Présidente	Edith LAZARTIGUES
Trésorière	Aurélien BROCHUD
Secrétaire	Alexandre ROSSI
Location	Laurent BARRET



L'année 2020 étant particulière, le comité des fêtes n'a pu être présent que pour une seule manifestation qui s'est très bien déroulée.

La **matinée tripes** qui, comme chaque année, régale beaucoup de gourmandes et de gourmands venus chercher le plat cuisiné par les membres du comité.

Suite au confinement et à la Covid 19, toutes les autres manifestations ont malheureusement dû être annulées pour le restant de l'année.

Bien entendu, si la situation sanitaire nous le permet, le comité reprendra du service en 2021 afin de fournir aux habitants de la commune et d'ailleurs, les manifestations habituelles.

- La matinée tripes en début d'année
- Le vide grenier
- La soirée Disco

Le service location est quant à lui ouvert tout au long de l'année avec de nouveaux produits comme une crêpière par exemple. La liste du matériel à la location ci-contre est disponible en mairie et sur le site internet de la mairie. Pensez à la réclamer lors de votre location de salle.

L'ensemble des membres du comité des fêtes vous souhaite de passer les meilleures fêtes de fin d'année avec vos proches en cette période difficile et nous espérons vous retrouver très vite afin de faire la fête.

PS : le comité recrute des bénévoles. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Matériel	Prix	Cauton
FRIGO	10 €	100 €
CONGEL	10 €	100 €
TANK	10 €	50 €
HOT DOG	10 €	100 €
CAFETIERE	10 €	100 €
FRITEUSE	10 €	100 €
MACHINE A GLACONS	10 €	100 €
SONO 2 X 300W	60 €	800 €
JEUX DE LUMIERES	50 €	300 €
VIDEO-PROJECTEUR	50 €	400 €
BARNUM 3X 4	20 €	200 €
BARNUM 6 X 4	30 €	300 €
CHAPITEAU 8 X 5	70 €	400 €
COUVERTS X 100 (1.50 € par couvert perdu)	10 €	150 €
COUVERTS X 200 (1.50 € par couvert perdu)	20 €	200 €
ASSIETTE X 100 (2 € par assiette cassée)	20 €	150 €
ASSIETTE X 200 (2 € par assiette cassée)	40 €	200 €
VERRES BALLON X 100	20 €	150 €
VERRES BALLON X 200	40 €	200 €
PANIERES A PAIN X 24	10 €	50 €
GRANDE CASSEROLE	20 €	200 €
PERCOLATEUR 70 TASSES	15 €	200 €



FLASH DANSE

Breaking news: Interview exclusive de Flash Danse

C'est en direct de Beauvoir de Marc que notre journaliste a pu rencontrer toute l'équipe de Flash Danse pour faire un point avec elle sur l'année écoulée, si particulière, et les projets à venir.

Journaliste : Bonjour à toutes les 6. Tout d'abord, présentez-nous l'Association pour que les Beauvoisards vous connaissent mieux.

Flash Danse : L'association compte cette année une cinquantaine d'adhérents. Nous sommes 6 à constituer le Bureau, qui a été réélu dans sa totalité lors de l'assemblée générale du 15 octobre 2020 : Gaëlle DUC, Présidente, Séverine BLANC, Vice-Présidente, Maïté PERGUET, Secrétaire, Caroline GROS, Vice-Secrétaire, Christine VAUX, Trésorière et Nadine PATHIER Vice-Trésorière.

Présidente	Gaëlle DUC
Vice-présidente	Séverine BLANC
Secrétaire	Maïté PERGUET
Vice-secrétaire	Caroline GROS
Trésorière	Christine VAUX,
Vice-Trésorière	Nadine PATHIER

J : En dehors de ces titres officiels, quels sont les rôles de chacune ?

FD : Étant constituée de bénévoles, l'association Flash Danse fonctionne bien grâce à l'énergie de nos adhérents, et à la polyvalence des membres du bureau.

Gaëlle, Séverine, Maïté, Caroline et Olga (une de nos adhérentes) sont ainsi chargées de préparer les chorégraphies des adultes et de les leur apprendre,

Maïté, Séverine et Caroline se chargent de la recherche et des commandes des costumes,

Christine et Gaëlle s'occupent de préparer les articles et autres communications,

Christine gère les comptes et les chiffres d'une main de maître,

Nadine nous épaula lors des répétitions du gala et le jour J. Elle est également chargée de créer un catalogue de tous les costumes de l'Association.

J : Et d'ailleurs, tous ces costumes, qu'en faites-vous ?

FD : Nous essayons de réutiliser tout ce qui peut l'être. Et nous pouvons louer à toute personne intéressée les costumes que nous avons en stock (environ 1.000) et les housses de chaises (300) que nous avons confectionnées.

J : Bon, parlons un peu de danse maintenant. Comment s'est déroulée la reprise des cours dans ce contexte de crise sanitaire liée au COVID 19 ?



FLASH DANSE

FD : Tous nos danseurs et danseuses avaient très envie de reprendre les cours. Du fait des contraintes de distance entre les danseurs, la salle de danse habituelle n'était pas adaptée. La mairie a eu la gentillesse de nous mettre la salle des fêtes à disposition pour que nous puissions reprendre les entraînements.

Nous avons également mis en place un protocole sanitaire pour que les cours se déroulent en respectant les gestes barrière.

Nous sommes vraiment heureuses que les cours aient pu reprendre car la danse nous manquait à tous.

J : Le COVID a-t-il eu des conséquences sur la vie de l'association ?

FD : Bien sûr, cette crise a été compliquée à gérer. Nous avons essayé de garder le lien pendant le confinement avec nos adhérents.

Amélie, la professeure de danse des enfants, a d'ailleurs organisé pendant le confinement des petites séances de révision pour les groupes des collégiens et des lycéennes. Elle a également mis en place une chorée « spécial confinement » que les collégiens du Groupe des Etoiles ont appris chacun de leur côté, ce qui donne une chorée pleine de bonne humeur.

A la reprise des cours en septembre, nous avons décidé de figer les groupes pour pouvoir continuer les chorégraphies déjà apprises et en ajouter de nouvelles dans ce

spectacle que nous avons hâte de vous présenter.

J : Et alors, pouvons nous compter sur un gala en 2021 ?

FD : Oui, nous l'espérons de tout cœur !

J : Ne nous faites pas plus attendre : quel sera le thème du spectacle cette année ?

FD : Nous vous attendons pour un Journal télévisé, en direct de TV Beauvoir !

Confortablement installé dans votre fauteuil, interdiction de zapper : Flash Dance va vous donner des nouvelles du monde !

J : Et pourra-t-on retrouver dans ce spectacle le petit grain de folie qui vous caractérise ?

FD : Nous n'allions pas nous contenter de reprendre le Journal télévisé que nous avions prévu pour l'an dernier ...

Attendez-vous à quelques surprises, et notamment un voyage dans le temps qui, nous l'espérons, vous fera rire !

J : Dites-nous en plus !

FD : Mystère... Pour savoir ce qu'il en est, il faudra allumer TV Beauvoir, en direct de la salle des fêtes le **4 ou le 5 Juin 2021 à 19h30.**



FOOTBALL - U.S.B.R.



En raison de la crise sanitaire, la saison 2019-2020 s'est arrêtée brutalement le 13 mars 2020. La saison 2020-2021 s'annonce également compliquée, avec une première suspension des compétitions en novembre. Nous avons un effectif de 150 licenciés.

2 équipes SENIORS :

Les entraînements ont repris le 17 août 2020 et sont assurés par Martial GRAND pour l'Équipe 1 qui évolue cette saison en D3 et pour l'Équipe 2 (D5) c'est Pierrick BERTRAND et Eddy GANNIER.

Horaires des entraînements : mercredi et vendredi 19h30 à 21h00.

1 équipe VÉTÉRANS, gérée par Romain SCHORSCH et Aurélien PIOMBO

1 équipe FÉMININES LOISIRS

Équipes « FOOT ANIMATION » :

1 Équipe U6-U7 – 1 Équipe U8-U9

1 Équipe U10 et 1 Équipe U11

Équipes JEUNES

1 Équipe U13 (gérée par USBR)

Cette catégorie est en entente avec le Club A.C.F.C. (ARTAS – CHARANTONNAY).

2 équipes U15 (gérées par O.N.D.)

2 équipes U17 (gérées par A.C.F.C.)

Ces deux catégories sont en entente avec le Club A.C.F.C. (ARTAS – CHARANTONNAY) et l'O.N.D. (OLYMPIQUE NORD DAUPHINE). Ces ententes ont été mises en place pour un manque de joueurs dans les trois clubs.

Les entraînements sont assurés par :

Yves PERRIER et Jérémy THIVOLET (U6-U7) le mercredi de 16h00 à 17h00

Mr BOUFFIER et Mr BELVER (deux papas référents) (U8-U9) le mercredi de 17h00 à 18h30.

En début de saison nous avons eu un manque de joueurs dans les deux catégories, il a été convenu avec l'A.C.F.C. que les entraînements se feraient en deux phases.

- 1ère phase : Entraînements ARTAS de septembre à janvier.
- 2ème phase : Entraînements BEAUVOIR de février à juin.

Yves MOREL et David Rossi (U10), Alain SURENYAN et Aurélien PIOMBO (U11) le mardi de 17h30 à 19h00 et le jeudi de 17h30 à 19h00

Dorian GRAND et Jordan ROSTAING (U13) le mercredi de 18h00 à 19h30 et le vendredi 18h00 à 19h30

Martial GRAND + éducateurs O.N.D. (U15) le mardi de 19h00 à 20h30 à BEAUVOIR et le vendredi de 19h00 à 20h30 à ST GEORGES D'ESPERANCHE,

Alain ROUSSILLON + éducateurs A.C.F.C. et O.N.D. (U17) le mardi 19h00 à 21h00 à ST GEORGES D'ESPERANCHE et le vendredi de 19h30 à 21h00 à ARTAS.

Vincent CARTIER et Antoine GALIFET (Féminines) le jeudi de 20h00 à 21h30.



Seniors



U6-U7



U8

FOOTBALL - U.S.B.R.



Un grand merci à tous les parents pour leur confiance et aux enfants pour leur dynamisme.

Merci aussi à tous les bénévoles présents aux entraînements et samedi après-midi pour encadrer les jeunes.

MANIFESTATION :

Le 07 mars 2020 pour la première fois nous avons organisé un **LOTO**. Depuis de nombreuses années, l'idée d'organiser cet événement était dans les petits papiers des dirigeants et ce projet s'est concrétisé. L'objectif de réunir les joueurs, parents, dirigeants et supporters a été largement atteint avec une salle remplie à son maximum : **250 personnes**. De nombreux lots ont été gagnés dont un séjour dans le département du Lot (1er prix).

Ce premier loto a été une réussite totale. Le prochain loto est prévu le **06 mars 2021**.

En ce qui concerne le bureau pour la saison 2020-2021 la composition est la suivante :

Présidente	Liliane RIEUX
Secrétaire/Correspondant	Nicolas CHENAVIER
Trésorière	Karine MEDINA
Trésorière adjointe	Nathalie GALIFET
Directeur sportif	Jordan ROSTAING
Membres actifs (manifestations, buvette)	Christian SERCLERAT Bastien BRAQUET Benjamin SARCLERAT Antoine GALIFET Stéphanie GRAND Fabienne ANTONOFF Dorian GRAND
	Stéphanie GRAND Martial GRAND Alain ROUSSILLON Jean-Pierre MEDINA Serge PUCCI Quentin BALLY Alexandra ROSSI Céline TRIANO, Stéphane ZANCA Angélique PONSON Jimmy JULIA

Nous tenons à remercier tous nos partenaires locaux qui chaque année renouvellent leur confiance au Club en participant aux calendriers et aux panneaux publicitaires.

Contact : Liliane RIEUX : 06 72 77 88 35
Nicolas CHENAVIER 06 30 90 45 57

Adresse Email : 535244@laurafoot.org

Site Internet : <https://usbrfoot.footeo.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/usbrfoot>

Twitter : <https://twitter.com/usbrfoot>



Témoignez-nous de votre soutien en prenant un calendrier qui sera disponible courant décembre et en participant à nos différentes manifestations qui seront organisées par le Club :

En raison du confinement, nous avons été contraints de changer la date du boudin (prévu le 11/11/2020).

Les prochaines manifestations prévues (sous réserve des conditions sanitaires) :

Vendredi 08 janvier 2021

Samedi 10 et Dimanche 11 janvier 2021

Dimanche 24 janvier 2020

Samedi 06 Mars 2021

Samedi 20 Mars 2021

Dimanche 04 Avril 2021

Dimanche 13 Juin 2021

Dimanche 27 Juin 2021

Tournoi en salle VETERANS

Tournoi en salle (U10/U11 – U13) (U8/U9 – U6/U7)

Boudin à la chaudière au stade à BEAUVOIR DE MARC

Loto

Repas dansant

Diots au stade

USBR'GAMES

Concours de pétanque au stade

A.C.C.A - LA CHASSE

Bien triste saison de chasse pour 2020...

Côté sociétaires malgré un effectif vieillissant le nombre se maintient 🐾

Après la sécheresse maintenant la Covid 😞

Tout le monde masqué, 🧐, seulement une heure de sortie avec son chien.



Seul le lièvre tire son épingle du jeu avec une très bonne reproduction : en effet plus de 60 % de jeunes prélevés sur 4 dimanches matin et cela juste avant le reconfinement.

Maintenant le fusil a été remis au coffre et nul ne sait à l'heure actuelle quand il en sortira.

Bonne fin d'année à tous.

CSBB38

CSBB38 Continuité et Bonne Humeur

Après 1 première année de reprise du club, le bilan de 40 adhérents en 2019 est un vrai succès et 2020 sera à peu près identique.

Nous avons diversifié les activités en proposant du multisport en mode loisir dans le gymnase, à savoir :

Foot en salle le mardi à partir de 20h,

Badminton le jeudi à partir de 20h,

Tennis ou Badminton le samedi matin de 10h à 12h.

Non affilié à une quelconque fédération, le club est ouvert à tous les niveaux en mode loisir.

Pour chaque activité, nous n'oublions bien évidemment pas la 3ème mi-temps quand le cœur nous en dit et que le contexte sanitaire nous le permet.

Nous acceptons les nouveaux adhérents qui ont envie de faire du sport dans une bonne ambiance, tout au long de l'année.

N'hésitez pas à venir faire un essai, dès lors que vous avez 14 ans ou plus.

N'oublions pas la soirée de la **Saint Patrick** réservée aux **adhérents** le **27/3/2021**

Au plaisir de vous revoir autour d'un volant ou d'un ballon, prenez soin de vous et de vos proches

Le bureau du CSBB38

csbb38.beauvoir@gmail.com



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année, la mairie demande aux associations d'écrire un petit article qui résume leurs activités... cette année, ce sera très court car depuis le mois de mars aucune réunion n'a eu lieu, à part les dépôts de gerbes le 19 mars et le 8 mai en comités très réduits.

Le 11 novembre, pour commémorer la fin de la grande guerre, la municipalité a déposé une gerbe au monument aux morts.

Tout cela à cause d'un virus incontrôlé qui vient on ne

sait d'où.... Mais comme le dirait la Mère Cottivet, célèbre pipelette qui écrivait des articles dans le journal Guignol de Lyon, « celui qui nous a mis le bocon et bien il a pas raté son coup ! »

Alors souhaitons que tout cela finisse vite pour reprendre une vie normale, nous retrouver au bar avec un ami à l'heure de l'apéro et sans rancune, commander « 2 jaunes » au patron.

Nous vous souhaitons des jours plus gais et de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau

CLUB DE L'ESPOIR

Notre club, comme tous les autres clubs est en « sommeil », mais il est toujours là !

Malheureusement cette année il a dû renoncer à toutes ses activités : thé dansant, repas, rencontres du mercredi.

La situation sanitaire actuelle nous fait craindre que cela ne dure encore quelques mois, mais notre santé doit être préservée.

En 2021 nous serons alors heureux de nous retrouver au sein de notre club qui, nous le rappelons, reste ouvert à tous nouveaux adhérents.

En attendant, prenez soin de vous, et bonnes fêtes de fin d'année pour tous, même en petite comité.

Pour la présidente, Andrée Mathias

INFOSOL



Cours d'Informatique et Multimédia

Voilà maintenant 2 ans que l'association « Informatique Solidaire » est présente sur la commune de Beauvoir de Marc en donnant **3 cours par semaine** sur l'utilisation des outils numériques.

Dans le cadre d'un partenariat avec la CARSAT, Infosol propose 15 séances d'initiation à l'informatique et aux outils multimédias financées par la CARSAT. Elles débiteront en janvier 2021. La seule exigence pour s'inscrire est d'avoir plus de 60 ans !

N'hésitez pas à vous inscrire ou vous renseigner auprès de notre Animatrice Fabienne au 07 49 05 79 24



Pour un accompagnement solidaire à l'usage du numérique !

Connaissez-vous le surgélateur collectif de notre village ?

Construit en 1968, sur leurs propres deniers, par des gens du village, agriculteurs pour la plupart, il est géré par une SICA (Société d'Intérêt Commun Agricole) et est situé à l'arrière des vestiaires du Club de Foot.

Constitué de **24 cases** de 360 litres chacune, sa température descend à moins 30° C, ce qui permet de congeler de grosses pièces (viandes, poulets, etc...) dans d'excellentes conditions. La location est de **10 € par mois**, avec paiement annuel si souhaité.

Nous avons pensé que, hormis les 24 propriétaires des cases, les autres habitants, surtout les nouveaux et les plus jeunes, ignoraient l'existence de ce surgélateur en plein centre du village.

Actuellement, **3 cases sont disponibles**, et de plus nous constituons une **liste d'attente** de façon que, si une case se libère, elle puisse être attribuée rapidement à la première personne qui en a fait la demande.

Si vous êtes intéressés pour louer une case, vous pouvez vous adresser à un des membres du bureau :

Secrétaire	Mme Duranton Sandrine	06 72 75 34 38
Trésorière	Mme Olagnon Marie-Luce	06 87 76 43 60
Présidente	Mme Odet Georgette	04 74 58 78 86 / 06 86 03 58 59

Les P'tits Loulous

Les assistantes maternelles de la MAM de Beauvoir de Marc vous proposent un mode de garde collectif mais familial, à mi-chemin entre le domicile et la crèche. Elles peuvent proposer ainsi des activités par groupes d'âges et de compétences. Les repas sont préparés par leurs soins avec atelier cuisine pour les enfants. Des places restent disponibles pour tout renseignement n'hésitez pas à les contacter au 06.58.02.22.61

Le Conseil d'Administration est composé de 7 personnes qui apportent leur soutien aussi bien aux activités associatives qu'à l'équipe des Assistantes Maternelles agréées de la MAM (Maison d'Assistants Maternelles).

Présidente	Miguel HENRIQUES LOPES
Trésorier	Nadège HENRIQUES LOPES
Secrétaire	Evelyne COUTURIER
Membres du Conseil d'Administration	Miguel HENRIQUES LOPES Nadège HENRIQUES LOPES Sophie COUTURIER Gwendoline JANSON Yann CHARVIN Rémi CHEVET

Assistants maternelles :

- HENRIQUES LOPES Nadège
- COUTURIER Sophie
- JANSON Gwendoline

CONTACT :

06.58.02.22.61

lesptitsloulousmam@gmail.com



Association La Chêneraie

**Accueil de Jour
« Les Glycines »
Association La Chêneraie-Résidence Le Couvent
Saint-Jean-de-Bourney**

Présentation



Le service Accueil de Jour est composé de 6 places destinées aux personnes âgées, vivant à domicile, de plus de 60 ans, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

L'équipe se propose de vous accueillir 1 à 2 jours par semaine pour participer à diverses activités : ateliers mémoire, activités créatives, chants, gymnastique, sorties... Afin de rencontrer d'autres personnes, d'échanger et de partager des moments agréables dans une ambiance conviviale.



Une journée type à l'accueil de jour

Catherine et Rachel vous accueillent à 10 h autour d'une collation avec les autres participants.

Des activités variées vous sont proposées au fil de la matinée.

A midi, vous partagez le repas avec le groupe.

Puis, vous aurez la possibilité de vous reposer dans un petit salon.

D'autres activités se succèdent jusqu'à 16h30.

Le partage du goûter clôture la journée avec un départ à 17h00.

Une journée riche et conviviale en perspective...

Demande d'informations

Pour tous renseignements, contactez-nous au **04.74.58.12.12** ou par mail : lecouvent@lacheneraie38.fr

MAILLONS TOUT



C'est une année particulière qui s'achève. Elle aura été assez éprouvante pour un certain nombre d'entre nous. **Pourtant 2020 avait bien commencé avec notre soirée jeux le vendredi 24 janvier où nous avons accueilli une quarantaine de personnes.** Soirée conviviale où les jeux étaient tournés autour de l'humour.

Puis la période du confinement est arrivée arrêtant toutes nos activités.

Fin août, nous avons pu organiser notre assemblée générale où deux personnes ont rejoint le conseil d'administration : Catherine Abel-Coindoz et Bernadette Lainé.

Le nouveau bureau se compose de :

Présidente	Catherine Rossary
Trésorier	Hugues Lainé
Secrétaire	Nathalie Braquet
Secrétaire adjointe	Geneviève Grana

Début septembre, nous avons participé au premier **forum des associations** de Beauvoir de Marc.



Afin de ne pas perdre le lien, nous avons eu le temps d'organiser en **septembre**, un petit **atelier cuisine** afin d'apprendre à confectionner de mini-hamburgers. Il va sans dire que nous avons pris un maximum de précautions afin de respecter les règles de distanciation sociale et de désinfection au cours de cette soirée.

Nous espérons pouvoir nous retrouver de nouveau dès que les conditions sanitaires nous le permettront afin d'élaborer un nouveau thème ensemble.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante :

maillonstoutbdm@laposte.net

Prenez soin de vous.



AppleJacks 38

Reprise de nos cours de danse country par l'association « AppleJacks 38 » mercredi 9 septembre 2020. Ceux-ci sont assurés tous les mercredis soir, dans la joie et la bonne humeur, par Daniel CARRE et Alain REPOSO.

Horaires des cours :

Novices mercredi de 18h30 à 19h30

Intermédiaires mercredi de 19h45 à 21h00

Pour tous renseignements, s'adresser à Joëlle LUCOT (Présidente) au 06-15-94-83-05 ou à Marie-Pierre RINALDI (Secrétaire) au 06-01-71-46-56 (rinaldimpch@gmail.com).

Pour l'instant, pas de soirée prévue car on avance pas à pas vu le contexte sanitaire !!!

Le Bureau



SOU DES ECOLES

Nous sommes une association loi 1901 à but non lucratif, qui a pour objectif de financer au maximum les projets scolaires, ainsi que les activités pour les enfants de l'école de Beauvoir de Marc, en organisant diverses manifestations au cours de l'année scolaire.

Pour cette nouvelle année 2020 - 2021, le bureau du sou a fait peau neuve avec 5 nouveaux membres :

Présidente	Perrine OLAGNON
Vice-Présidente	Jennifer CHAUVIN
Trésorière	Claire MICHELUTTI
Vice-Trésorière	Virginie MESSY
Secrétaire	Christine BOUCHUT

Et voici nos visages non masqués pour ceux qui ne nous connaissent pas encore.



La situation sanitaire actuelle ne nous permet pas de faire comme les années précédentes, mais nous saurons faire face afin de respecter les règles protocolaires et préserver ainsi la bonne santé de tous, lors de nos manifestations pour faire plaisir à nos enfants.

Nous prévoyons d'organiser deux de nos événements qui chaque année plaisent à tous : la **soirée jeux/pizzas** et la **vente de brioches**. D'autres manifestations restent à définir avec l'ensemble de nos membres dont vous, parents d'élèves, faites partie.

Nous souhaitons vous faire pleinement participer aux choix des événements futurs. Nous accueillerons avec joie toute l'aide que vous pourrez nous apporter afin que nos manifestations soient des réussites !!!



Le Père Noël, est passé le 18 décembre, afin d'offrir des friandises aux enfants.



Nous espérons aussi pouvoir organiser au mois de **juin** une belle **Kermesse** pour nos enfants.

Nos manifestations respecteront le projet pédagogique mis en place par l'école l'année dernière sur le sujet de l'écologie et de la gestion des déchets.

Nous tenons à remercier la mairie qui met gratuitement à notre disposition des locaux municipaux, notamment la salle des fêtes lors de certaines manifestations !

Nous profitons de l'écho pour inviter tous ceux qui souhaiteraient nous apporter leurs idées et aider ou participer lors de nos événements.

En effet, il n'est pas nécessaire d'être membre du sou pour être bénévole ! Nous comptons sur le soutien des Beauvoisards !

N'hésitez pas à nous contacter via notre messagerie : soudesecolesbeauvoirdemarc@gmail.com ou en déposant un courrier à notre attention à la mairie !

Le sou des écoles de Beauvoir de Marc vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !!!

Prenez soin de vous et de vos proches !!!

Merci à tous

L'équipe du sou des écoles



ASSEMBLEE GENERALE : La situation actuelle ne nous a pas permis de faire notre assemblée générale. Nous vous informerons dès que nous pourrons la réaliser.

CONTOURNEMENTS FERROVIAIRES ET AUTOROUTIERS LYONNAIS : LE LOCH NESS LOCAL

Le Contournement autoroutier de l'Ouest Lyonnais (COL), né, puis enterré, réapparaît régulièrement sous d'autres formes, Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise (CFAL), Tronçon Ouest du Périphérique (TOP), Contournement autoroutier de l'Est Lyonnais (CEL). Il a donné lieu à 6 débats publics.

Le projet de contournement âgé de 30 ans, ayant muté en CFAL, Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise, nous a tous, beaucoup mobilisés. Le tracé choisi pour l'étude concerne le territoire de l'Ozon. **A ce jour, il n'y a toujours pas de DUP, Déclaration d'Utilité Publique.**

Visant à boucler le périphérique lyonnais, le TOP était intimement lié à la déclassification de l'A6-A7. L'autoroute dans sa traversée de Lyon étant transformée en boulevard urbain apaisé, le flux autoroutier aurait dû être dirigé vers l'ouest. **La déclassification de l'A6-A7 est actée par un décret signé le 29/12/2017.** Les élus lyonnais ont imposé le Contournement autoroutier de l'Est Lyonnais CEL.

Ayant obtenu la déclassification de l'A6-A7, **l'acte de décès du TOP ou Anneau des sciences est publié le 19 mai 2020. MAIS OU VA PASSER LE FLUX DE L'A6-A7 ?** Initialement, une étude prévoyait d'implanter une infrastructure sans débat, en continuant l'A432 depuis l'aéroport Saint Exupéry pour rejoindre la rocade est dans sa portion sud classée autoroute. Cette étude concentrait le CFAL, contournement frêt ferroviaire et le CEL contournement autoroutier est sur le territoire de l'Ozon.

SANS DEBAT PUBLIC ???

Si le projet entre dans le cadre de la loi Barnier, (son coût excède 300 millions d'euros, l'infrastructure a une incidence de plus de 20km) alors la CNDP Commission Nationale du Débat Public doit organiser un débat public. Aujourd'hui, il s'agit de faire passer la circulation d'au moins 115.000 véhicules sur une infrastructure externe à la métropole (Loi Mont Blanc). Les populations du territoire impacté se sont fortement mobilisées et proposent de passer plus loin, éventuellement le long de la LGV. **D'où un NOUVEAU DEBAT PUBLIC décidé le 2 septembre 2020, suite à la demande le 30 juin par l'ASF, demande complétée le 28 août 2020 par la DGITM.**

<https://www.debatpublic.fr/amenagement-lautoroute-a46-sud-a-2x3-voies-du-noeud-manissieux-sud-est-lyon>

QUEL PROJET ? QUEL PERIMETRE ? ET NOUS DANS TOUT ÇA ?

Le projet a 2 buts :

l'élargissement de l'infrastructure rocade est, partie sud en 2X3 voies et l'aménagement du nœud de Manissieux.

Le périmètre concerne la métropole de Lyon, La communauté Vienne Condrieu Agglomération, la Communauté de communes du pays de l'Ozon et la communauté de communes de l'est Lyonnais et les communes de Chaponnay, Chasse-sur-Rhône, Communay, Corbas, Marennes, Mions, Saint-Bonnet-de-

Alternatives envisagées par les responsables du projet :

- ▶ aucune pour l'élargissement, dans la mesure où le projet est imposé par décret (1er août 2015) et où il répond aux objectifs de la politique métropolitaine de mobilités
- ▶ 3 options pour le nœud de Manissieux dont les bretelles et collectrices ne sont pas assez larges, ayant des impacts plus ou moins importants sur les espaces agricoles et forestiers :
 - ▶ Aménagement compact (préférentiel pour ASF) : moins chère mais impacts moyens sur l'environnement et sur le trafic
 - ▶ Evitement court : efficace, avec des impacts importants sur l'environnement et un coût intermédiaire
 - ▶ Evitement long : la plus efficace en termes de trafic à court terme, mais également la plus onéreuse

Mure, Saint-Priest, Simandres et Ternay. Son coût est estimé entre 150 à 300M€.

OBJECTIFS DU PROJET SELON SES RESPONSABLES

- Fluidifier la circulation à toutes les échelles (quotidien et transit)
- Améliorer la sécurité routière, surtout aux heures de pointe aux carrefours de St-Priest et du Boulevard Urbain Sud (BUS)
- **Participer à trouver une solution de franchissement viable par l'est de la Métropole de Lyon**

Le premier débat public concernait le Contournement autoroutier de l'Ouest Lyonnais, COL. Il a débouché sur un Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise, CFAL, à l'est. **Nous restons mobilisés devant le risque d'un CEL doublé d'un CFAL.**

Tous les membres du bureau vous souhaitent de joyeuses fêtes, espérant au moment de la rédaction de cet article que le COVID ne sera plus qu'un mauvais souvenir : Prenez soin de vous.



L'offensive épidémique de la Covid 19 qui depuis mars 2020 n'en finit pas de rebondir, restera longtemps gravée dans toutes les mémoires.

Que de projets annulés ou mis en sursis, face à la dure réalité d'un confinement général, oh combien pénalisant et bien éprouvant pour tous. Comme beaucoup d'autres, notre association a dû se résigner à un minimum d'activité et s'en tenir aux seules manifestations autorisées.

Après la belle réussite du **concert du 22 février**, animé par le **Trio Florimont** à la salle des fêtes, celui envisagé pour le 16 Avril avec la chorale d'Heyrieux, a dû être annulé ; il en a été de même pour la grande exposition artisanale et artistique de novembre.

Mais restons positifs, au moins fort de la crise, nous avons partagé et commenté bon nombre de visites en nos murs, animé en Septembre les deux journées européennes du patrimoine, honoré la visite officielle du **12 août** réalisée dans le cadre des « **Surprises du Patrimoine** », à l'initiative de l'Office de tourisme de la Côte St André « Terres de Berlioz ».

A noter aussi, le bon moment échangé entre autres avec ce groupe de randonneurs qui, accompagné d'une organiste, a vivement apprécié la beauté de notre église, son remarquable confort acoustique et la qualité musicale de l'orgue. Un net retour semble-t-il aux visites de proximité plutôt qu'aux longs déplacements, en ces temps de confinement.

Le jour du **15 août** a été marqué par un **pique-nique**, accompagné du traditionnel pâté aux raisins qui n'a rien perdu de sa notoriété, tant il est encore présent dans la mémoire de tous.

Le **24 août**, petite excursion jusqu'à la **Frette** et visite commentée de l'**église St Ours**, sa chapelle attenante et ses remarquables vitraux des 18ème et 19ème siècle. Le même jour, petite escapade écologique à la **Ferme du Regardin** toute proche, où là nous attendait, cocktail de bienvenue à l'appui, un bel exposé sur la connaissance des plantes, leurs utilisations thérapeutiques et la maîtrise des extraordinaires vertus qu'elles recèlent. Un vrai retour à la nature et à la biodiversité.

Côté travaux, dans le cadre des valeurs qui nous rassemblent, l'association se veut très attentive à la sauvegarde du seul bâtiment millénaire qui nous reste et devoir de mémoire oblige, nous y sommes d'autant plus attachés qu'il est classé « Monument historique » depuis le 21 janvier 1958. Monsieur et Madame Auguste et Jeanne Bouvier, soutenus en cela par la municipalité et les nombreux bénévoles qui y ont pris part, en ont été à l'époque les heureux initiateurs.

L'église suscite donc une attention particulière et, à ce titre, il convient de souligner le beau travail de restauration réalisé cette année, dans la petite chapelle attenante à la nef centrale, sur la Pietà et sur les deux plaques commémoratives des nombreux soldats morts à la guerre de 1914-1918.

Le clocher, dans la partie « combles » a été, avec le concours de la municipalité débarrassé de tous débris et objets obsolètes, et fortement dépoussiéré.

Une protection de sécurité a également été mise en place.

Amis passionnés de lecture, chaque livre ouvert a sa part de résonances, sa moisson de palpitations. Comme la belle musique attend une oreille réceptive,



le bon livre attend un lecteur passionné et, parmi les nombreux titres mis à sa disposition, il en est qui ont gardé la fraîcheur de nos années tendres, d'autres sont à même d'enrichir nos connaissances ou de fleurir joliment notre mémoire.

A ce titre et forte de son succès, la plateforme de dépôts et d'échanges « **Hibou'quine** » est un bel encouragement à la culture et au partage des belles valeurs.

Et enfin, le « Concert des Lumières » prévu le 13 décembre est reporté à une date ultérieure, l'ensemble baroque Antea Classica a dû suspendre ses répétitions et précise qu'il ne sera pas prêt pour produire un concert de qualité.

Pour **2021**, le **calendrier envisagé** pourrait être le suivant :

- | | |
|----------------------|------------------------------|
| • 15 janvier | Assemblée générale |
| • 27 février | Concert à la salle des fêtes |
| • 15 août | Pique-nique de plein air |
| • 18 et 19 septembre | Journées du patrimoine |
| • 7 novembre | Exposition artisanale |
| • 12 décembre | « Concert des Lumières » |

Pour information, l'APAC est heureuse d'accueillir cette année de nouveaux adhérents et reste bien sûr ouverte au partage et au dialogue avec toutes celles et ceux qui le souhaitent.

Pour notre part, le long silence de raison qui a prévalu cette année, nous a inspiré une petite ballade poétique et musicale, rythmée sur une mélodie très populaire des années 1970-1980.

Association Patrimoine Art et Culture (APAC)



La voici, tout à la fois teintée d'amertume et de belles résonances à venir :

Refrain

*On a tous un jour, un rêve, un idéal,
Même passion en partage.
Mais parfois la vie, se teinte d'interdits
Et vient y faire ombra-a-ge.*

Couplet 1

*Il faut un matin se régler,
Sur les pas d'une priorité, priorité.
Prendre sa blouse de confiné,
Et s'y tenir dans la durée, dans la durée.*

Refrain

*On a tous un jour, un rêve, un idéal,
Même passion en partage,
Mais parfois la vie, se teinte d'interdits,
Et vient y faire ombra-a-ge.*

Couplet 2

*Que de projets en devenir,
En ces longs mois bien éprouvants, bien éprouvants.
Ils sont de ceux qu'on voit fleurir,
Au soleil de tous les talents, tous les talents.*

Refrain

*Il n'est pas de joie, sans être partagée,
Et quoi de plus légitime,
Que d'accompagner l'action dans sa beauté,
Ou la main qui s'exprime.*

Couplet 3

*Finis pour l'heure les beaux accords,
Sur le clavier des résonances, des résonances.
Ils ne chantent plus le transport,*

*Des vibrations qui nous rassemblent,
qui nous rassemblent.*

Refrain

*On a tous un jour, quelque part en repli,
L'once d'une résonance,
Et chaque concert, toujours nous le redit,
Les soirs de bienséan-an-ce.*

Couplet 4

*Il faut un matin se pencher,
Sur le travail que nos aînés, ont inspiré.
Nous avons devoir de mémoire
Sur l'histoire de notre passé, notre passé.*

Refrain

*Nous aurons toujours plaisir à enrichir,
Notre carnet de voyage,
Et dans cette vie, toujours en devenir,
L'histoire nous accompa-a-gne.*

Couplet 5

*Ce long silence de raison,
Limite notre champ d'action, nos champs d'actions.
La vraie vie est celle qui s'écrit,
Au fumet de belles vibrations, belles vibrations.*

Refrain 5

*Un jour affranchis, de tous ces interdits,
Nous pourrions tourner la page.
Dans un même élan et dans un bel esprit,
Nous poursuivrons ce voya-a-ge.*

« L'effervescence des grands jours s'est heurtée cette année au silence obligé d'un interminable confinement. Puisse la vibration émotionnelle et fusionnelle que l'on perçoit dans la dynamique d'une chanson, se retrouver en 2021 dans la petite musique du bonheur qui nous accompagne dans la vie de tous les jours ».

Rendez-vous l'année prochaine pour d'agréables et bons moments de détente, d'échanges et de partage...

Association Patrimoine Art et Culture

« Eh ben, dis donc, j'ai bien fait de ne jamais ouvrir un livre de ma vie ...

Je savais bien que la lecture, c'était dangereux ! »

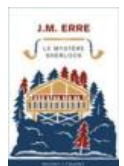
Si vous partagez cette idée, ce que je n'espère pas ! vous pouvez lire le livre de J.M. Erre, hommage décalé à Sherlock Holmes et Agatha Christie.

Cette histoire de "chambre close" amènera aussi le lecteur, dans une perspective ludique, à s'intéresser au pouvoir de la fiction sur le réel.

... Mais si vous ne pouvez pas concevoir une journée sans lecture,

Hibou'Quine a sa porte toujours ouverte... Et le choix est toujours assez diversifié pour que chacun trouve un excellent moyen de se distraire....

NOUS ???
Hibou'Quine
Hervyane



RELAIS DE LA MADONE

NOUVELLES PAROISSIALES DU RELAIS DE LA MADONE BEAUVOIR DE MARC PAROISSE ST HUGUES DE BONNEVAUX

La communauté de Beauvoir de Marc fait partie du **Relais de la Madone** comme les communautés de Royas, Savas-Mépin et Villeneuve de Marc.

L'accueil sur ce relais est assuré par Viviane Bardin, coordinatrice ; Hervyane Bouvier est la personne ressource pour Beauvoir de Marc.

Les membres du relais partagent des liens fraternels avec les autres communautés de la paroisse (21 villages) mais le contexte actuel les invite à poursuivre leur mission avec les adaptations nécessaires ; les messes de « la Madone » sont célébrées à Beauvoir ou à Villeneuve de Marc dans le respect le plus strict des préconisations et des gestes barrière (et ceci jusqu'à nouvel ordre). Une messe de Noël est prévue à Beauvoir le 25 décembre si la situation sanitaire du moment le permet.

Une équipe de quatre prêtres, le Père Win (prêtre modérateur), le Père Chatain, le Père Fidèle et le Père Pierre (qui a rejoint ce groupe plus récemment) président les célébrations ; ils ont à cœur de faire l'union entre tous les acteurs de la paroisse et veillent à ce que les équipes qui la composent travaillent ensemble.

Certaines activités et certains projets ont dû être ajournés ou modifiés, la fête des « **20 Ans de la paroisse** » a eu lieu dans un contexte adapté, ce temps fort présidé par Monseigneur Guy de Kérimel a été l'occasion de se ressourcer et de prier « pour que notre Eglise puisse plus que jamais, rester un lieu de paix, de prière et d'accueil pour chacun, et que nos communautés témoignent de l'Espérance qui nous fait vivre ».

Le bulletin « Horizons »

Il paraît tous les trimestres. Ce recueil d'informations est disponible à l'église, à la boulangerie du village. Vous y trouverez tous les contacts nécessaires pour la vie de la paroisse, ses événements, pour les horaires et lieux des messes...

Les baptêmes

Cécile Manzari accueille les familles pour les demandes de baptême, elle les accompagne pour la préparation des célébrations. Cette année, nous avons eu la joie de célébrer trois baptêmes le dimanche 15 mars :

- Louis et Paul ROSSI, fils d'Alexandre ROSSI et de Charlène IMSISSEN
- Neylio JOURDAN fils d'Eddie JOURDAN et Aurélie CARRUOLO

Les mariages

Deux mariages ont été célébrés en notre église

- 5 septembre : Jérémy Charoud et Claudine Ballaz avec le Père Win
- 3 octobre : Romain Mollard et Camille Robin avec le Père Fidèle

Nous remercions Monsieur le Maire et ses employés municipaux d'avoir pris la peine de mettre le micro-amplificateur sous le porche de l'église afin que les personnes puissent suivre la cérémonie de l'extérieur. Pour les mariages à venir vous pouvez vous rapprocher du Père René Châtain : 06 83 32 08 59

La catéchèse

Désormais si vous souhaitez que votre enfant bénéficie de l'éveil à la foi ou du catéchisme, vous êtes invités à vous rapprocher de l'équipe accompagnatrice de St Jean de Bournay.

Les préparations des messes

Quelques personnes s'investissent à la préparation des messes. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas, faites-vous connaître auprès d'Hervyane. Vous pouvez également la contacter pour les intentions de messe.

Les funérailles

Daniel, Paulette et Marie-France sont les personnes ressources pour accompagner les familles qui ont perdu un proche et préparer la célébration.

Pendant « cette phase Covid », vous pouvez contacter Marie-France au 04 74 58 54 68 »

Remerciements

Merci à toutes celles et à tous ceux qui s'impliquent dans la vie de la communauté, un encouragement, une aide pour préparer une messe, un texte lu, le fleurissement, l'embellissement de l'église.

Nos Vœux

« Nous vous souhaitons nos Meilleurs Vœux pour la nouvelle année... Meilleurs Vœux placés sous le signe de la Fraternité inspirée encore tout récemment par la lettre (encyclique) du Pape François « Tutti Fratelli » - Tous Frères et Sœurs-

Meilleurs Vœux également de Paix, de Bonne Santé pour vous, vos familles et vos proches. »

La Communauté de Beauvoir de Marc

Vos contacts en relais

Coordinatrice du relais de La Madone et Catéchèse : Viviane 06 78 58 38 16

Préparation et intentions de messes et référente pour la tenue des registres paroissiaux :

Hervyane 06 14 26 87 98

Accueil et préparation des baptêmes

Cécile Manzari 04 74 53 64 39

Funérailles : Daniel Delorme 06 87 10 85 34

et en période de Covid Marie-France au 04 74 58 54 68

Les contacts en paroisse

Les prêtres

Père Yusup WINARTO 06 47 14 93 03

Père René CHATAIN 06 83 32 08 59

Maison paroissiale

1, rue Pasteur

38790. Saint Georges d'Espéranche

Tél. 04 74 59 01 54

Email / paroisse.sainthugues@free.fr

Site / <http://paroisse-sthugues-bonnevaux.fr>

RANDO & DÉCOUVERTE



2020, une année en pointillés.... Après quelques randonnées hivernales et un dimanche de février autour d'une choucroute, les pas des randonneurs de **Rando et Découverte** se sont tus pendant quelques mois. Ils ont résonné à nouveau dans notre campagne environnante dès l'été, puis... plus haut dans les Alpes où 9 marcheurs ont découvert les paysages du Haut Giffre, puis... plus loin, sous le soleil aveyronnais de septembre, 45 adhérents ont cheminé dans les environs de Brommat.

On a **grimpé à l'assaut du Plomb du Cantal... Notre hébergement dans le Haut Giffre**



En 2021, nous vous invitons à mettre en pratique cette réflexion : « **L'unique moyen de savoir jusqu'où on peut aller, c'est de se mettre en route et de marcher...** » et à rejoindre notre club pour marcher à votre rythme, encadré par des animateurs formés.

Parmi les randonnées hebdomadaires, vous trouverez « chaussures à votre pied ! ». Selon vos disponibilités, votre condition physique ou vos envies, retrouvez-nous au lieu de départ (parking de **la salle Claire Delage**).

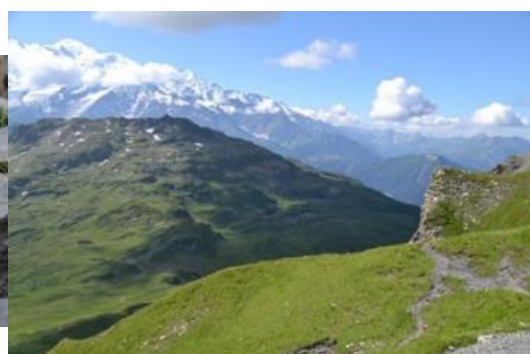
JOUR	DE-PART	DENOMINATION	DIS-TANCE	DUREE	CADENCE
LUNDI	14h	Randonnée BALADE	5 à 6 km	2h	Léger dénivelé
	14h	Randonnée CLASSIQUE	9 à 10 km	2h30	
MERCREDI	7h30	Randonnée DYNAMIQUE (1 fois par mois)	15 à 22 km		Cadence 6km/h
	8h	Randonnée SEMI-DYNAMIQUE	12 à 15 km	2h15	Cadence 5km/h
JEUDI	9h	Randonnée MATINALE	8 à 9 km	2h30	

Pour les sorties week-end, les séjours à la semaine et les escapades de quelques jours, consultez le calendrier sur notre site. D'ores et déjà, nous préparons les projets suivants :

- Mai : escapades de 3 jours dans le Vercors
- Juin : 3 jours en Ardèche et une semaine à Ceillac, dans le Queyras
- Juillet week-end en refuge alpin
- Des temps festifs et conviviaux agrémenteront l'année : randonnée papillotes, soirée théâtre, repas...

Nous vous invitons à consulter notre site pour découvrir notre programme détaillé et les photos souvenirs de nos randonnées : www.rando38440.fr

Annick Chapot est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires : **06.87.86.00.34**.



DON DU SANG



AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SAINT-JEAN DE BOURNAY ET SA REGION

On gagne sa vie avec ce que l'on reçoit, mais on la bâtit avec ce que l'on donne

Malgré les conditions particulières cette année l'Amicale est toujours active pour organiser les collectes. Toutes nos manifestations pour l'année 2020 en dehors des collectes de sang ont été annulées.

Résultats de nos différentes collectes

- Vendredi 18 octobre 2019 : 152 personnes se sont présentées, 137 ont été prélevées dont 10 nouveaux.
- Jeudi 19 décembre 2019 : 101 donneurs se sont présentés, 94 personnes ont été prélevées dont 5 nouveaux.
- Vendredi 28 février 2020 : 143 personnes se sont présentées, 126 personnes ont été prélevées dont 7 nouveaux.

Avec la COVID 19 nous donnons notre sang autrement **en s'inscrivant sur le site de l'EFS** avec des horaires définis ainsi que le protocole sanitaire mis en place.

- Vendredi 15 mai 2020 : 141 personnes se sont présentées
- Vendredi 14 août 2020 : 139 personnes se sont présentées

Nos prochaines collectes :

Vendredi 12 février 2021
Vendredi 28 mai 2021
Vendredi 13 août 2021
Vendredi 15 octobre 2021
Vendredi 10 décembre 2021

Nous ne pouvons vous donner des horaires en raison de la crise sanitaire actuelle.

Nos manifestations pour 2021 : (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

- Dimanche 14 mars : notre **repas dansant** à la Salle Claire Delage
- Vendredi 09 avril : **assemblée générale** à la Salle des Ifs
- Vendredi 18 juillet : **repas champêtre** au Club House

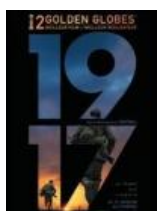
CINÉMA LE SAINT-JEAN

LE CINEMA A L'EPREUVE DE LA COVID

Au sortir du déconfinement, l'équipe de bénévoles a décidé à l'unanimité de ne pas fermer la salle en été. Une réponse à un besoin de réparation, de reconnexion à ce lien culturel du 7ème art. Un tarif unique de 4 € a été appliqué. Un protocole sanitaire, avalisé par la municipalité, continue d'assurer la plus grande sécurité (aération, distanciation, désinfection et port du masque obligatoire dans la salle).

A la rentrée de septembre, le cinéma a repris toutes ses activités habituelles : séances toute la semaine sauf le mardi, accueil public scolaire, séances spéciales... Il persévère dans sa volonté de promouvoir une programmation éclectique pour satisfaire son public.

A ce jour, les films suivants ont drainé une très bonne affluence :



Notre équipe s'enorgueillit de son label « **Art et Essai** » et de celui de « **Jeune Public** » qui attestent respectivement de la richesse de la programmation en faveur d'un public averti et d'œuvres destinées à l'enfance.

En cette période sinistrée, où rôdent le découragement, l'anxiété et la déprime, gardez à l'esprit que l'art est un remède à la mélancolie et que le cinéma est là pour réveiller vos émotions et renouer avec le partage.

Suite à l'annonce du couvre-feu à partir du 23 octobre 2020 minuit, nous avons essayé de réagir pour vous proposer des séances à 14h30 les mercredi, samedi et dimanche et des séances à 18h30 du mercredi au dimanche. Malheureusement le 30 octobre 2020 suite au reconfinement nous avons dû à nouveau fermer nos portes. Malgré tout, l'équipe est motivée pour dégainer dans l'urgence un redémarrage sur les chapeaux de roues.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE

A Beauvoir de Marc, le 1er vendredi de chaque mois de 9h à 12h

QUOI ?

Les produits trop lourds et/ou trop encombrants pour entrer dans un véhicule classique. A déposer devant votre habitation ou à laisser à l'intérieur si vous ne pouvez pas les déplacer.

COMMENT ?

Inscription obligatoire auprès de la Ressourcerie
au 04 27 69 00 62 ou au 06 35 55 31 07

en donnant une liste précise des objets à collecter ainsi que vos noms, adresses et numéro de téléphone.



LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

Depuis le début de l'année scolaire, **BASE ADOS ET ANIM'ADOS**, 2 dispositifs gérés par Bièvre Isère Communauté, continuent de proposer deux solutions d'accueil pour les jeunes du territoire, âgés de 11 à 17 ans :

Ouverture de salles ados les mercredis après-midi ou les vendredis soirs à St-Siméon de Bressieux, Viriville, Meyrieu Les Etangs, Saint Jean de Bournay et Sardieu.

Vous habitez ces communes ou à proximité ? N'hésitez pas à contacter le service jeunesse pour de plus amples renseignements.

Une fois par semaine, les jeunes peuvent aussi rencontrer les animateurs dans les collèges et les lycées du territoire. Les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires, avec de nombreuses activités proposées.

Plus de renseignements au 04 74 20 88 71 et sur bievre-isere.com.

Retrouvez aussi le service jeunesse sur Facebook, « Anim'Ados Bièvre Isère » et « Base Ados Bièvre Isère ».



Cette année encore, la ludothèque de Bièvre Isère Communauté vous propose de nombreuses occasions de jouer en famille, entre amis, entre collègues...

Vous pouvez la retrouver :

- les **mardis de 16h à 18h** et les **mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h des semaines paires** à **Saint Jean de Bournay à la maison de l'intercommunalité**.
- les mercredis de 10h à 12h et 14h à 18h des semaines impaires lors de journées jeux en itinérance sur 4 communes du territoire : La Côte Saint-André, Saint-Etienne de Saint-Geoirs, Champier et Bossieu.
- Dans les médiathèques et à Lieudieu pour des soirées jeux (à partir de 4 ans).

Un moment privilégié en famille ou entre adultes, pour découvrir de nouveaux jeux de société.

Ces rencontres gratuites sont un moment de convivialité avec des espaces pensés pour les enfants et pour les adultes, autour de jeux d'éveil, de construction, des jeux de rôle ou encore un large choix de jeux de société. L'occasion aussi de faire partager votre jeu préféré.

La ludothèque a besoin de vous, nous recherchons régulièrement des bénévoles afin d'accompagner les familles dans la découverte de nouveaux jeux mais aussi pour assurer une qualité d'accueil et une aide logistique.

Renseignements au 06 75 94 00 63 et ludotheque@bievre-isere.com.

Programme disponible en mairie et sur bievre-isere.com.

PRIME AIR BOIS

Bièvre Isère Communauté agit pour améliorer la qualité de l'air et réduire la consommation d'énergie sur le territoire. La combustion au bois, lorsqu'elle est incomplète, peut libérer des particules fines de composés imbrûlés. C'est pourquoi la communauté de communes met en place une prime Air Bois pour vous aider à changer vos appareils de chauffages aux bois vieillissants.

Cette prime, d'un montant forfaitaire de **500 €**, est destinée aux particuliers résidant sur le territoire de Bièvre Isère et elle est attribuée selon différents critères.

Pour tous renseignements sur les modalités de demande et d'obtention de cette prime Air Bois, vous pouvez télécharger le dossier sur bievre-isere.com (rubrique cadre de vie) ou contacter l'AGEDEN au 04 76 23 53 50.



Chèques cadeaux

Depuis 5 ans, Bièvre Isère Communauté développe un outil performant, au travers des **CHEQUES CADEAUX BI HAPPY SHOPPING**, pour encourager et valoriser la consommation locale, auprès des professionnels de proximité et compte déjà 160 adhérents à ce jour.

En 5 ans, cette promotion du commerce de proximité a déjà permis de réinjecter dans l'économie locale, plus de 530 000 €, et de limiter ainsi l'évasion commerciale, vers les villes environnantes.

Cette année 2020 est une année éprouvante pour tout le monde, mais plus particulièrement pour nos commerçants, artisans, producteurs, professionnels libéraux, qui sont touchés de plein fouet.

Conscient de ces difficultés, Bièvre Isère Communauté a utilisé, dès le mois de juin, les chèques cadeaux BI HAPPY SHOPPING pour inciter la population à consommer locale. Cette opération a permis la vente de 30 000 € de chèques cadeaux dont 10 000 € ont été offerts par Bièvre Isère Communauté.

Au vu de la situation exceptionnelle de cette fin d'année, Bièvre Isère Communauté a décidé de renouveler l'opération, pour 20 € achetés, 10 € offerts, du 16 novembre au 15 janvier 2021 (dans la limite de 40 € d'achats).

Cette fois, ce sont près de 100 000 € qui seront réinvestis pour cette opération **BI HAPPY SHOPPING**, en l'espace de 2 mois, dont 35 000 € de participation de Bièvre Isère Communauté.

Les chèques cadeaux seront disponibles :

- En Click and Collect, par Internet, sur le lien suivant : <https://www.billetweb.fr/cheque-bi-happy-shopping> ou par téléphone au 04 74 20 61 43 (paiement par carte bancaire) et à récupérer dans les Offices de Tourisme Terres de Berlioz
- au VIVAL, à Saint Jean de Bournay
- au garage « Châtonnay Auto », à Châtonnay

Attention, pas de vente en directe dans les Offices de Tourisme

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



ACCES AU DROIT

ADATE (Association Dauphinoise d'Accueil des Travailleurs Etrangers)

Ecrivain public, accès aux droits (ouvert à tous).

Permanence sans rdv le mardi de 9h30 à 12h.

CONCILIATEUR DE JUSTICE (conflits entre locataires et propriétaires, troubles de voisinage, clients-fournisseurs...)

Permanence sur rdv au 04 74 20 31 57, le 2^e et 4^e mardi du mois.

SPIP 38 (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

Permanence sur rdv le vendredi (1^{ère} permanence le 04/10/2019), au 04 74 53 88 60.



AUTRES

CREDIT MUNICIPAL DE LYON (Etablissement public de crédit et d'aide sociale)

Microcrédits personnels, accessibles aux personnes en difficultés financières, s'inscrivant dans le cadre d'un projet d'insertion sociale ou professionnelle.

Permanence avec et sans rdv le 3^e mercredi du mois, au 06 38 08 01 74.



Permanence des organismes



FAMILLE

CAF de l'Isère (Caisse d'Allocations Familiales)

Borne visio-accueil : permanence sans rdv avec un technicien de la CAF le jeudi de 13h30 à 16h30 (sauf le 1^{er} jeudi des petites vacances et le mois d'août). Cette borne est aussi consultable en dehors de la permanence du jeudi, pendant les heures d'ouverture de la MSAP (se munir de son n° d'allocataire et de son code confidentiel). **Pas de permanence le 24 octobre.**

OSJ Trait d'Union (médiation familiale)

Permanence le lundi sur rdv au 04 74 85 02 95.



RETRAITE

CICAS (Centre d'Information Conseil Accueil des Salariés, caisse de retraite complémentaire)

Permanences sur rdv au 08 20 20 01 89, le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

MSAP - 24 avenue Jongkind
38260 La Côte St-André
04 74 20 31 57- msap@bievre-isere.com

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00
Mardi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00
Mercredi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00
Jeudi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00
Vendredi	9h00 à 12h00	13h30 à 16h30

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



SANTÉ

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Permanence sur rdv le jeudi de 9h à 12h, au 36/46 ou sur votre compte Ameli. **Pas de permanence les 24 et 31 octobre.**

MSA (Mutuelle Sociale Agricole)

Permanence sur rdv le jeudi de 9h à 12h, au 09 69 36 87 00.

MGEN (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale)

Permanence avec ou sans rdv, le 2^e mercredi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au 06 77 48 92 27. **Reprise le 9 octobre 2019.**

Vie Libre (groupe de parole, traitement de l'alcoolisme)

Permanence un lundi sur deux, de 18h30 à 20h30. Renseignements au 04 76 55 95 90 ou au 04 76 93 06 73.

CARSAT Rhône-Alpes, service social (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Permanence sur rdv le 4^e mardi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au 04 74 31 09 07. **Reprise le 1er octobre 2019.**



LOGEMENT ET ENERGIE

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Conseils, informations sur vos droits et solutions en matière de logement et d'habitat. Permanence avec ou sans rdv le 4^e vendredi du mois (après-midi), au 04 76 53 37 30. **Permanence le 25/10/19.**

UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et ADIL

Accompagnement des personnes ayant des difficultés de paiement de loyer et/ou de charges. Permanence avec ou sans rdv le 4^e vendredi du mois (matin), au 04 76 50 93 91. **Permanence le 25/10/19.**

AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'Énergie)

Permanence sur rdv le 3^e mercredi du mois, au 04 76 23 53 50.



EMPLOI/INSERTION

ASPIT Emploi (Association Solidaire de Proximité pour l'Insertion par le travail)

Permanence sur rdv le lundi de 14h à 16h, jeudi et vendredi de 9h à 12h au 04 74 20 83 40.

MOB (Mission Orientation Bièvre, Mission Locale)

Suivi des jeunes de 16 à 25 ans, sur rdv au 04 74 79 18 18.

ALI (Animateur Local d'Insertion)

Suivi, orientation, formation des bénéficiaires du RSA, sur rdv au 04 74 79 18 18 ou au 06 33 46 54 50.

OHE PROMETHEE CAP EMPLOI (Opération Handicap Emploi)

Permanence sur rdv le lundi et le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h au 04 74 53 02 75.

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique)

Permanence sur rdv le 2^e mercredi du mois de 9h à 12h au 09 69 32 81 10 ou au 04 74 43 39 68.

SPASE (Service Personnalisé d'Accompagnement et de Suivi vers et dans l'Emploi)

Accompagnement à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap cognitif. Permanence sur rdv le lundi au 04 76 43 44 44.

ARMEE DE TERRE (Information et orientation sur les métiers de l'armée de terre)

Permanence sur rdv au 04 76 76 22 95

Le TACOT Bièvre Valloire Mobilité (référént social)

Outil d'aide à la mobilité pour un public en parcours d'insertion sociale et /ou professionnelle ainsi que du maintien en emploi.

Utilisable sur prescription d'un référent. Renseignements au 04 74 54 12 12.

AIDER (Je lance mon projet de création ou reprise d'entreprise)

Permanence sur rdv le mercredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h, au 04 79 84 44 94.

SE DEPLACER...

Fort de ses 20 ans d'activité, l'association « **LE TACOT BIÈVRE VALLOIRE MOBILITÉ** » s'adapte à la nouvelle organisation territoriale qui voit les intercommunalités se substituer au Syndicat Mixte de Bièvre Valloire.

Il a étendu son activité de transport à la demande et prêt de véhicules (vélos, vélos à assistance électrique et cyclomoteurs) aux 14 communes de la région St Jeannaise grâce au **minibus** mis à disposition gratuitement par Bièvre Isère Communauté et au soutien financier du département de l'Isère.

Cet outil **d'aide à la mobilité** vise un public en parcours **d'insertion sociale et/ou professionnelle** ainsi que du **maintien en emploi**. Il est utilisable sur prescription d'un référent (assistante sociale, conseillères missions locales, animateur local d'insertion, pôle Emploi...).

Il vient remplacer la navette à la demande organisée avec le concours du centre culturel d'Heyrieux et dont la fréquentation s'est révélée insuffisante.



Méditation narrative

Du haut de mon ermitage PLUME DE JARDIN, alors que je me demande si nous sommes dans une autre dimension, j' imagine que nous vivons une 5ème saison.

D'ailleurs, qui a décidé qu'il n'y avait que 4 saisons ?

Voici ce que nous dit le moteur de recherches

« Le nom des saisons nous vient du latin. Ainsi primus tempus nous donne printemps ; aestas devient été, autumnus automne et hibernum hiver. »

Réponse savante...

Pour moi, ce n'est plus certain à notre époque. Demandez à n'importe quel aïeul – même pas si vieux, car nos petits-enfants parfois nous prennent pour des dinosaures, - s'il ne se souvient pas comment étaient les saisons de son enfance.

Sans écrire comme Christian Signol, je peux vous dire que les **automnes** étaient roux et cuivrés et que l'on traînait ses galoches dans les feuilles mortes sur le chemin de l'école, que les **hivers** étaient rigoureux, et qu'avec nos grosses chaussettes de laine tricotées pas nos grands-mères nous n'avions jamais froid, que décembre étincelait du bonheur de se retrouver en famille, que les **printemps** – surtout au temps de Pâques – constellaient les prés et les bois de mille fleurettes un peu froissées, que ce jour-là bien

souvent on étrennait une nouvelle tenue et des chaussures vernies, et que **l'été** était ponctué de parties de cache-cache, de pique-nique, de siestes sur les chaises longues du jardin, de goûters chez grand-mère et hélas d'un ami qui n'en n'était pas un : le cahier de devoirs de vacances !

Toutes les saisons avaient un début et une fin, et on ne mettait pas des bonnets l'été ou des sandales l'hiver. Nous respections les saisons et elles nous respectaient.

Alors ? Faut-il en conclure que c'est la grande pagaille mondiale, le fait d'envoyer des satellites dans la lune (dixit ma grand-mère bretonne), de ne rien respecter, de manger des fraises espagnoles pour Noël, de piétiner joyeusement la nature, les plages, les chemins et les valeurs, tout cela nous a conduits dans un sacré chaos qui nous laisse amers, et surtout révoltés, en ce moment.

Révoltés peut être pas pour tous ! il me semble qu'à travers cette épreuve on devient un peu plus à l'écoute des autres, reconnaissants, patients, inventifs et créatifs.

Voici donc le début d'une nouvelle saison, celle que la nouvelle génération découvrira un jour dans ses livres d'histoire, non plutôt sur sa tablette numérique :

« Il était une fois la 5e saison qui vit le jour lors de la grande pandémie de l'année 2020 ! »

5e SAISON

*C'est une aube nouvelle sur le monde endormi,
C'est un apaisement qui vient à point nommé,
Une interrogation qu'on ne peut maîtriser,
Plongeant les continents en longue léthargie.*

*C'est une autre saison en des jours triomphants,
Avril où bien souvent le ciel est bien grincheux,
Modifie toutes règles, traçant de nouveaux jeux,
Sur le grand échiquier des collines et des champs.*

*Seul le silence répond à tant d'autres silences,
Et sur les océans en chevauchant l'écume,
Les mouettes emperlées les soirs de pleine lune,
Tracent des arabesques en de nouvelles danses.*

*Les merles étonnés, vainqueurs et triomphants,
Ont le temps de s'enfuir si minet vient chasser,
Et sifflant sur la gamme des airs de printemps,
Bien loin de sa griffure il peut se dérober.*

*5e saison nouvelle, mystérieuse, inconnue,
Où la terre-nourricière n'est plus qu'une souffrance,
Où le désert des villes n'est que profond silence,
Où notre liberté semble à jamais perdue.*

*En étant confinés comme rats dans un grenier,
Il nous faut emprunter un tout autre chemin,
Effacer nos erreurs, ou du moins essayer,
Savoir pourquoi s'emmêlent les fils du destin,
Ne pas prendre cela comme pire punition,
Imaginer demain en 5e saison.*

*Confinement ! ce n'est pas si con....finalement !
(ce mot est une liberté d'écrivain).*

Hervyane

Repas CCAS du 22 janvier 2020



Le 14 mars : Cérémonie du 19 mars 1962



Cérémonie du 8 mai 1945



Ces élèves de CM2 ont fait leur rentrée en 6^{ème}



Matinée ambrosisie le 27 juin 2020



Le 23 juillet 2020, René Janichon a 100 ans



Noces d'or



5 septembre 2020 - Albert et Madeleine Rodriguez

Noces de palissandre



21 novembre 2020 - Max et Michèle Bourguignon

La boîte aux lettres du Père Noël



La boîte aux lettres du Père Noël



serrano.archi@gmail.com



Cyril SERRANO
ARCHITECTE D.P.L.G.
06.12.67.50.29



16, Impasse de la Machère, 38440 BEAUVOIR DE MARC



SOUS TRAITANCE SOUDURE SERVICES

660A, Chemin de chasse - 38440 BEAUVOIR DE MARC - France

Tel: 04.74.87.03.58

Fax: 04.74.87.02.52



Au Domaine de Chasse

Gîte de France 3 épis

8 couchages - spa - salle de réception avec billard

Mme Béatrice LIAUD
881, chemin de Chasse
38440 Beauvoir de Marc

Tél. 06 52 84 21 33

Mail : beatrice.liaud@free.fr

www.gites-de-france-isere.com



Containers Service

Big bag

04 74 58 70 86

www.containers-service.com

vente en ligne : www.containers-service.eu

38440 Beauvoir de Marc

Mail : patrice.bonnardot@containers-service.eu

Présent à la foire de Beaucaisson depuis 1999



Support big bag



Sac en jute
Sac PP
Sac filet



Feuillard et cerclage

Cuves et accessoires



Fûts



Tendance Coiffure

Salon de coiffure mixte

04 74 58 19 49

33, lot les Varilles
38440 Beauvoir de Marc



Ouvert du mardi au samedi



David ROSSI

renergie38@gmail.com

Electricité
Climatisation

06 51 42 35 49 - 09 50 17 92 78

258 chemin de Gerballe - 38440 Beauvoir-de-Marc

ROSSI - ELECTRICITE

BATIMENT ET INDUSTRIE

Automatisme de Portail - Aspiration Intégrée
Chauffage Electrique - Domotique Appliquée
Alarme au Vol - Alarme Incendie - Vidéo de Surveillance

Za la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc

Tél : 04.74.58.78.36 Fax : 04.74.58.77.49



RVF Electro

Hervé Querlioz

Marielle Michallon

Réparation Vente

Electroménagers / Multimédias

33 Rue PASTEUR

38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

04 74 79 59 10 / 06 42 80 17 16

h.querlioz058@gmail.com

AGENT    GARANTIE CONSTRUCTEUR PRÉSERVÉE

MÉCANIQUE - CARROSSERIE

Réparations, Entretien toutes marques
Atelier agréé camping-car
Vente de véhicules neufs et occasions toutes marques

Véhicules de courtoisie à votre disposition GRATUITEMENT

Tél. 04 74 59 91 97

DÉPANNAGE 24h / 7 jours sur 7

ZAC des Echarrières
42 rue Stéphane Hessel
38440 St Jean de Bournay
chenavier.autos@orange.fr

 **AUTOVISION**
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Ouvert le samedi matin

Réservation en ligne sur : www.autovision-38440.com

04 74 20 64 46

**ZAC des Basses Echarrières
38440 ST JEAN DE BOURNAY**

www.lassalle-automobiles.com

GARAGE LASSALLE

CARROSSERIE MECANIQUE
(toutes marques / toutes assurances) (garantie constructeur préservée)

VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES
Remises sur Françaises et Etrangères

Route de Vienne RD 53b - 38440 BEAUVOIR DE MARC

Tél. 04 74 59 95 27

garage.lassalle@gmail.com

Garage *QUEMIN* Denis

Réparations toutes Marques
Vente Véhicules Neufs et occasions

 **MOTRIO**
simplifions l'entretien auto

876 Avenue du Dauphiné

38790 CHARANTONNAY

04 74 59 00 20
garagequemin@orange.fr

Motrio, filiale du constructeur Renault



📍 Lieu-dit Peytières
38440 Beauvoir de Marc

☎ 06 43 46 12 95

✉ bb@bpc38.com

🌐 www.bpc38.com

 **PLOMBERIE CHAUFFAGE
DEPANNAGE CREATION**

FAURE Olivier

38440 Beauvoir de Marc
Tél. 06 13 55 51 59

06 13 55 51 59

VENTE ET POSE DE CARRELAGE

AILLOUD LAURENT

**186 ZA LA FONTAINE
38440 BEAUVOIR DE MARC**

ailloud.laurent@orange.fr

0682221035 



Cédric BERTHIER
Plâtrier - Peintre
Décorateur

1140 Chemin de La Nivolière - 38440 St JEAN de BOURNAY
Tél. 06 30 10 30 55 - berthiercedricpp@gmail.com

MAÇONNERIE • TP • BA



S.A.R.L.
Vve CHATAIN

1274, avenue du Dauphiné - 38790 CHARANTONNAY
Tél. **04 74 59 03 09** - Fax 04 74 59 15 57
contact@maconneriechatain.fr - www.maconneriechatain.fr

MAÇONNERIE RIBEIRO



Tél. 04 74 59 10 83
06 87 01 97 40
ribeiro-orlando@wanadoo.fr

Chemin de Moleze - 38790 CHARANTONNAY

Gillio Maçonnerie

Neuf et Rénovation
Tél: 04 74 58 70 43
gillioibat@yahoo.fr
38440 St Jean-de Bournay



JULLIEN SAS SALLE D'EXPO
FABRICANT ET INSTALLATEUR
FENÊTRE BOIS (FINITION GARANTIE 10 ANS)
PVC - ALU ET BOIS ALU
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
MAISON OSSATURE BOIS, TERRASSE BOIS

38780 ESTRABLIN
Tél. : 04 74 58 00 44
www.jullien38.com



Charpente Traditionnelle
Couverture . Zinguerie
Ossature Bois
Neuf et Rénovation

38440 BEAUVOIR DE MARC - 04 74 58 28 83
www.jcbcharpentebois.com

ARTISAN MAÇON
STÉPHANE MILLET



LE BESSERAY
38440 VILLENEUVE DE MARC.
TÉL : 06.74.74.26.84



LOCA 2000
LOCATION DE MATÉRIEL

04 74 59 72 48
Loca2000@Aliceadsl.fr

Z I DU PRÉ DE LA BARRE
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

Qualiprev' Incendie

103 Rue de la plaine
Z.I de Lafayette
38 790 SAINT GEORGES D'ESPERANCHE

04.78.96.78.19
contact@qualiprev.fr

CUMINTPE

Terrassement VRD
Maçonnerie paysagère
Aménagements extérieurs
Enrobés et bi-couches
Etangs

1250 Route de Pignière - 38300 TRAMOLE

cumin.tp@orange.fr

04 74 18 62 52 - 06 86 42 53 16

B.M.T.P sarl

Christophe Bagnier



Travaux Publics
Terrassement - VRD
Démolition
Goudronnage de cour

Le Miraillet - 38440 Saint Jean de Bournay
Tél/Fax : 04 74 58 65 24 - bmtpsarl@orange.fr

Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE

Des fondations aux finitions

MONTAGNAT

Tél. 04 74 58 74 25
gedimat.montagnat@wanadoo.fr

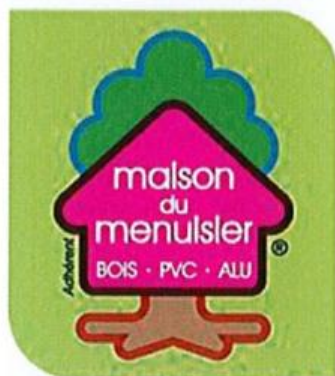
VIENNE MATÉRIAUX

Tél. 04 74 85 34 14
gedimat.viennemateriaux@gmail.com

77, Rue Louise Michel
38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

Route de Berardier
38200 JARDIN

Menuiserie Bourguignon



www.maisondumenuisier.fr
ZA la fontaine
Beauvoir de marc
04.74.58.50.62

FORES PASCAL POSE ET SERVICES EN MENUISERIE

Menuiserie
intérieur & extérieur
Bois - Alu - Pvc



Fenêtre - Volet - Baie coulissante
Porte d'entrée - Porte de garage + motorisation
Aménagement placard
Neuf et rénovation sur mesure
Entreprise qualifiée RGE

FORES Pascal
38440 VILLENEUVE DE MARC
Tél : 06 84 37 15 41
Fax : 04 74 58 62 41

Devis gratuits



65, avenue Maréchal Foch
38260 LA COTE-ST-ANDRÉ
Tél. 04 74 20 40 98
Fax : 04 74 20 40 62
Email : directionballand@balland8.fr



Jean-Jacques BALLAND
06 11 67 05 89



BALLAND S.A.S.



**BESOINS &
SERVICES**

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

06.20.58.49.32

besoinsetservices@gmail.com



Anthony Palle
PAYSAGISTE

**AMENAGEMENT ET
ENTRETIEN DE JARDINS
CRÉATION - TAILLE
PLANTATION - CLÔTURE - PAVAGE
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE
ARROSAGE AUTOMATIQUE**

Port : 06-21-70-80-78
"Le Village" - 38440 Beauvoir de Marc

**SERVICE À LA PERSONNE
ET 50% DE CRÉDIT D'IMPÔT SUR L'ENTRETIEN**

LA MAIN VERTE
PAYSAGISTE

*Entretien
Aménagement
Parcs et Jardins
Maçonnerie paysagère*

Cédric LEMAIRE
38440 BEAUVOIR DE MARC

04 74 59 75 90
06 27 15 77 39

NEVEU - JARDIN & LOISIRS
04.74.58.70.72

145, impasse du Pré de la Barre
Z.A. du Pré de la Barre
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

OUVERT 8 H - 12 H & 14 H - 18 H
Fermeture à 17 H le samedi
Ouvert le lundi de Mars à Juin
e-mail : neveu-jl@orange.fr

Les Jardins d'Elise
Production florale, fleuristerie, pépinière





2994, avenue du Dauphiné - 38790 CHARANTONNAY
☎ 04 74 59 09 82

Christel Montagny
Artisan Fleuriste

Au Fin Pollen
Fleurissez vos émotions...

Commandez par ☎ et payez par CB
04 74 58 50 63
St Jean-de-Bournay

sarl GERIN
Motoculture



L'Abbaye Nord - R.D. 502
38780 ESTRABLIN
Fax 04 74 16 05 87

04 74 16 18 29



Boulangerie - Pâtisserie • Fabrications Artisanales

Yannick Gimard

38440 BEAUVOIR DE MARC • Tél. 04 74 48 64 68

PAINS VARIÉS, VIENNOISERIES, LARGE CHOIX DE PÂTISSERIES, PIÈCES MONTÉES, FORMULES SALÉES.

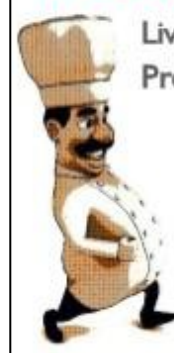
- OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE -

Traiteur BROSSARD

Livraison de repas du lundi au vendredi
Prestations traiteur sur commande

55 ZA la Fontaine
38440 Beauvoir de Marc
04 74 58 68 03

contact@traiteurbrossard.fr
www.traiteurbrossard.fr




LE COMPTOIR LSG
BAR-RESTAURANT-TRAITEUR



04.27.69.06.04

spécialité cuisses de grenouilles à volonté

Route de Lyon-38440 ROYAS
lsg.38@hotmail.fr

Intermarché

SAS WEDMAP
Entreprise indépendante

RN 518
Lieu-dit la Gare
38440 St Jean de Bournay
Tél. : +33 (0)4 74 58 77 60
Fax. : +33 (0)4 74 58 54 54



Artisan Ebeniste

Aurel palette

BEAUVOIR DE MARC 06.38.93.51.93

Relooking de meuble ancien,
fabrication de déco et
meuble en palette

aurel.palette.creation.relooking@gmail.com

Séverine BLANC
BRODERIE

Conception & Fabrication 100% locales
06.20.38.12.50
284 CHEMIN LES HAUTES BRUYÈRES
38440 BEAUVOIR DE MARC



Services à la personne :

- Ménage, repassage
- Nettoyage de vitres

06.43.17.88.19

bulledrsas@gmail.com
2A Impasse du 9 Avril - 38440 Beauvoir de Marc

Chemin Boyet
CABINET D'ADMINISTRATION DE BIENS

NOTRE CONCEPTION DU MÉTIER
"PÉRENNISER ET VALORISER VOTRE PATRIMOINE"

GESTION LOCATIVE • SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS
TRANSACTION • LOCATION • CONSEIL EN PATRIMOINE

04 74 53 40 32

www.cheminboyet.fr

Courtage Assurances
Placements Prêts Conseils
CAP Conseils

M. Florent VERRIER
Affilié SAGESSE

Pour les Professionnels et les Particuliers

375 A Chemin de la Gérardière
38440 Beauvoir de Marc

 **SAGESSE**
VOTRE COURTIER D'ASSURANCES

06 09 71 50 60
verrier.florent@gmail.com
www.sagesse.fr

Orias : 15 000 596 - RCS : 808 278 691

A.R.C. Sarl Membre du réseau RIVALIS

Accompagnement - Gestion - Pilotage Tpe

 **RIVALIS**
N°1 du Pilotage d'Entreprise

Dirigeant ou créateur d'entreprise, ne restez pas seuls.
Business Plan, Prévisionnel de trésorerie, analyse rentabilité,
calcul taux horaire, gestion administrative....

BEAUVOIR DE MARC
Tél : 06 84 59 33 64 - Mail : alain.roudet@orange.fr
Web : www.rivalis.fr - www.petite-entreprise.net

 **GACHET**
Notre expérience au service de votre avenir

GACHET
Travaux Publics
CHAMPIER - Tél. 04 74 54 44 85

GACHET
Généraliste
ARTAS - Tél. 04 74 58 73 09
GILLONNAY - Tél. 04 74 20 31 97

GACHET
Béton
ARTAS - Tél. 04 74 58 77 39
CHAPONNAY - Tél. 04 78 96 81 50
LA CÔTE ST ANDRÉ - Tél. 04 74 20 02 03

Siège social
30 Montée du Cordier - 38260 CHAMPIER
Tél. 04 74 54 44 85 - Fax : 04 74 54 45 96
contact@gachet.pro

www.gachet.pro

FUEL OIL

 **FUEL**

Eric Berthier

Boissons Gazeuses
Vins - Champagnes



12, Rue Hector Berlioz - 38440 St-Jean de Bournay

 **04 74 58 71 36**

 **GALLO**
IMMOBILIER

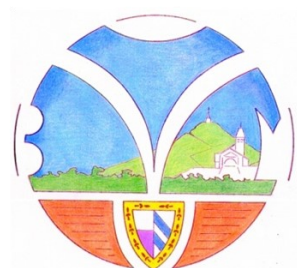
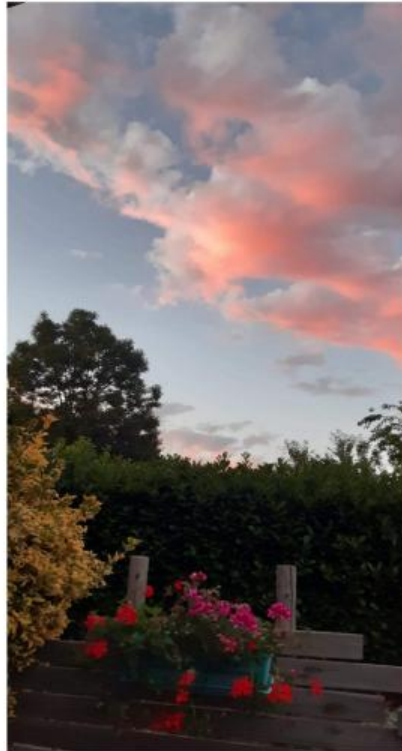
ESTIMATION OFFERTE

☎ **06 46 05 45 31**

🏠 **5 CHEMIN DES GRANGES**
38440 BEAUVOIR-DE-MARC

✉ **GALLO.IMMOBILIER@GMAIL.COM**

La Mairie remercie tous les annonceurs pour leur participation à cette 51ème édition de notre bulletin annuel. Ils sont à votre service, n'hésitez pas à faire appel à eux.



Mairie de Beauvoir de Marc

91 chemin de la Fontaine

38440 Beauvoir de Marc

☎ 04 74 58 78 88

@ contact@beauvoir-de-marc.com

 <http://www.beauvoir de marc.com>

 Mairie de Beauvoir de Marc